
Fiches thématiques

Mondialisation, compétitivité
et innovation



3.1 Échanges extérieurs

En 2015, le **solde commercial douanier (CAF-FAB)** de la France reste déficitaire (- 60 Md€), mais moins qu'en 2014 (- 73 Md€). Cette diminution du déficit commercial résulte d'une nouvelle baisse des achats d'hydrocarbures naturels et de produits pétroliers raffinés, contribuant à la réduction de la **facture énergétique** de 15 Md€.

Les exportations de marchandises progressent plus rapidement en 2015 (+ 4,3 % en valeur) qu'en 2014 (+ 0,1 %). Elles sont particulièrement dynamiques dans l'aéronautique et l'automobile ; celles de produits d'habillement-cuir-textile et de produits informatiques, électroniques et optiques enregistrent également une hausse marquée par rapport à 2014. Les exportations de produits agroalimentaires et de produits agricoles se redressent. Sur dix ans, le poids des produits de l'aéronautique dans les exportations se renforce pour s'établir à 13 % en 2015. En revanche, celui des ventes automobiles (y compris équipements) est en nette diminution, passant de 14,5 % en 2005 à 9,5 % en 2015, le recul ayant été très important jusqu'en 2009 ; la production d'automobiles diminue sur le territoire français et s'intensifie sur les sites de fabrication étrangers.

Les importations de marchandises augmentent modérément (+ 1,1 % en valeur, après - 0,5 % en 2014) en raison de la baisse des prix des produits énergétiques. Ainsi, hors pétrole raffiné, les achats de produits manufacturés continuent à progresser (+ 5,3 %). Les achats de produits de la construction automobile et de la construction aéronautique et spatiale augmentent particulièrement (respectivement + 11,8 % et + 13,2 %).

En 2015, après les hydrocarbures et les produits pétroliers, les échanges de produits de l'informatique-électronique et de l'habillement-cuir-textile enregistrent toujours un déficit important. En revanche, l'aéronautique et l'agroalimentaire sont nettement excédentaires, ainsi que la parfumerie, même si son poids dans l'ensemble des exportations est plus limité.

En 2015, les exportations vers l'UE confirment leur progression (+ 2,0 %, après + 0,9 %), notamment vers l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Italie, ainsi que vers les nouveaux États membres (NEM) ; la croissance est plus modérée vers l'Allemagne. Elles progressent plus nettement vers les pays tiers, notamment les États-Unis (+ 19,2 %) et les pays d'Asie (+ 5,0 %). Quant aux importations, celles provenant de l'UE sont plutôt stables en 2015 (+ 0,3 % après - 0,8 %). Les achats rebondissent depuis l'Espagne et l'Allemagne et poursuivent leur progression depuis l'Italie et les NEM. Ils diminuent depuis la Belgique et le Royaume-Uni. Mais les importations en provenance des pays tiers progressent. Ainsi, celles d'Asie se renforcent (+ 9,2 % après 2,0 %) et celles en provenance des États-Unis sont en nette hausse (+ 10,6 % après - 3,1 %). En 2015, les principaux déficits commerciaux de la France sont avec la Chine et certains pays de l'UE, en particulier l'Allemagne, tandis que les excédents les plus élevés sont avec le Royaume-Uni, puis Hong-Kong, Singapour et des pays du Moyen-Orient, dont les Émirats arabes unis.

En 2015, le commerce mondial industriel continue à progresser en volume (+ 2,1 %, après + 3,6 % en 2014 et + 2,2 % en 2013). Les parts de marché de la France dans le commerce mondial se redressent en 2015, grâce à la meilleure orientation de la demande mondiale adressée à la France. Elles n'avaient cessé de décroître depuis 2001.

Le **déficit extérieur de biens et services** en comptabilité nationale s'atténue en 2015 et s'établit à 30 Md€. Il représente cependant 1,4 point de PIB, comme en 2009 ainsi que dans le creux du début des années 1980. L'amélioration relative résulte de la forte progression des exportations des biens et services en 2015 (+ 5,7 % en valeur), même si les importations accélèrent (+ 3,5 % en 2015 après + 2,6 % en 2014 et + 0,7 % en 2013). ■

Définitions

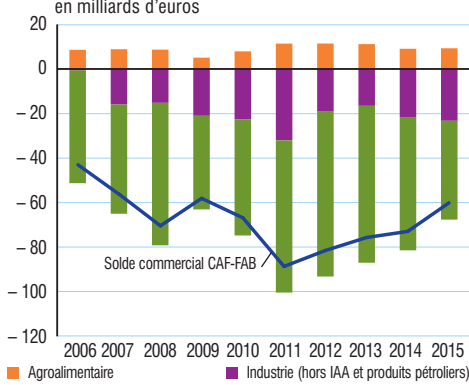
Solde commercial douanier, CAF-FAB, facture énergétique, solde extérieur de biens et services : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- Site Internet de la direction générale des Douanes et droits indirects : Le kiosque.
- *L'économie française – Comptes et dossiers*, coll. « Insee Références », édition 2016.

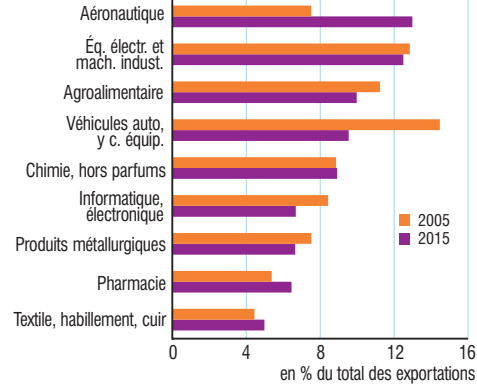
Échanges extérieurs 3.1

1. Solde commercial douanier par produit



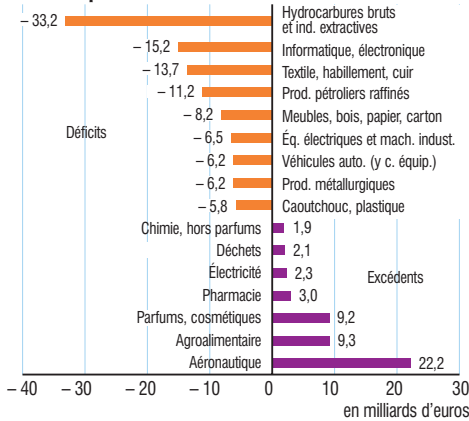
Champ : France, ensemble des biens produits.
Source : Douanes (données estimées CAF-FAB).

2. Parts des principaux produits exportés en 2005 et 2015



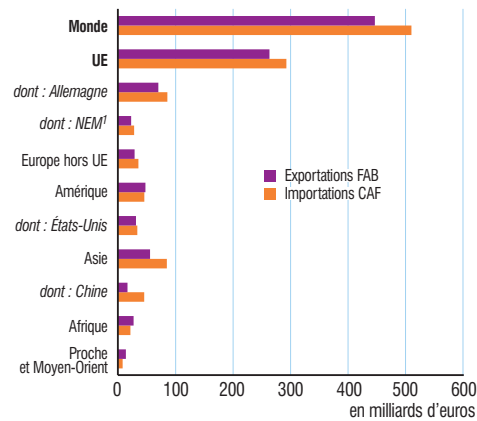
Champ : France.
Source : Douanes (données estimées FAB).

3. Principaux excédents ou déficits en 2015



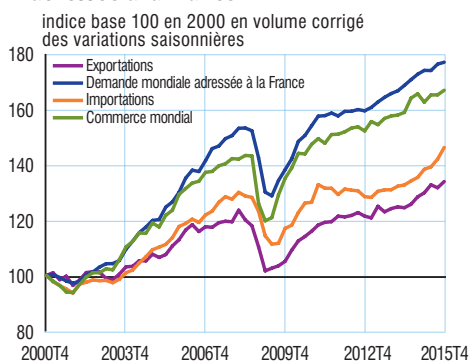
Champ : France.
Source : Douanes (données estimées CAF-FAB).

4. Partenaires commerciaux en 2015



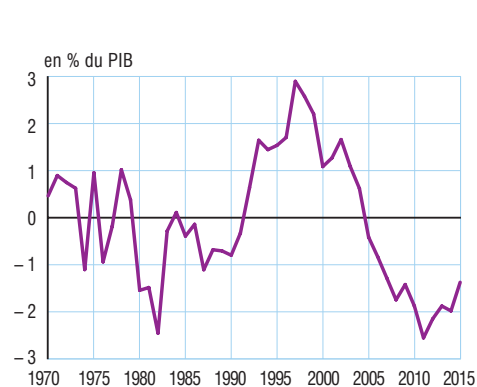
1. NEM : nouveaux États membres de l'UE (Roumanie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovaquie).
Source : Douanes (données estimées CAF-FAB, hors matériel militaire).

5. Commerce extérieur et demande mondiale adressée à la France



Champ : France, commerce de biens.
Sources : Insee, comptabilité nationale ; direction générale du Trésor ; CPB (Netherlands Central Plan Bureau).

6. Solde de biens et services



Champ : France.
Source : Insee, comptabilité nationale.

3.2 Entreprises exportatrices

En 2014, 222 700 entreprises, soit 10 % de l'ensemble des entreprises des secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers (hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal), ont déclaré un chiffre d'affaires global à l'exportation de 608 milliards d'euros. Les deux tiers de celles de 250 salariés ou plus (soit 2 700 entreprises) sont exportatrices et réalisent 63 % des exportations (380 milliards d'euros). À l'opposé, 173 400 très petites entreprises, soit 8 % de celles de moins de 10 salariés hors auto-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal, sont à l'origine de 11 % du total des exportations (66 milliards d'euros).

Le chiffre d'affaires à l'exportation atteint 28 % du chiffre d'affaires total pour les entreprises qui exportent, contre 17 % pour l'ensemble des entreprises. Ce **taux d'exportation** est plus élevé dans l'industrie (40 %) et les transports et l'entreposage (34 %). Le commerce présente un taux d'exportation plus faible mais le montant total de ses exportations (145 milliards d'euros) en fait le deuxième secteur. En particulier, 88 % des exportations du commerce sont portées par le commerce de gros dont le taux d'exportation des exportatrices est de 24 % ; en revanche, les taux d'exportation sont très faibles dans le commerce de détail (7 %) et le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (9 %).

Une part importante des entreprises exportatrices affiche un chiffre d'affaires à l'export relativement faible. L'essentiel est réalisé par un nombre réduit d'entreprises : 1 % des entreprises exportatrices concentrent 78 % des exportations et les 24 000 entreprises ayant déclaré sur l'année 2014 au moins un million d'euros d'exportations en réalisent 97 %.

Les 6 800 entreprises de moins de 10 salariés ayant un chiffre d'affaires à l'exportation supérieur à un million d'euros ont, de fait, un taux d'exportation élevé : pour la moitié d'entre elles, il est supérieur à 81 % (**médiane**). Parmi ces entreprises, des sociétés du commerce de gros ou de petites structures légales portent les exportations d'un groupe plus important. Dans leur ensemble, ces très petites entreprises, avec des exportations supérieures à un million d'euros, réalisent 52 milliards d'euros d'exportations. Au sein des 15 100 entreprises de 10 à 249 salariés dépassant le million d'euros à l'exportation, l'exportation est souvent un enjeu fort : la moitié a un taux d'exportation supérieur à 38 % pour un montant total de 156 milliards d'euros. Enfin, sur les 2 700 entreprises exportatrices de 250 salariés ou plus, 2 200 ont des exportations qui dépassent le seuil du million d'euros pour un montant de 380 milliards d'euros. La moitié d'entre elles a un taux d'exportation inférieur à 23 %, indiquant que leur chiffre d'affaires reste essentiellement tourné vers le marché domestique. Un quart d'entre elles a un taux d'exportation supérieur à 60 %.

La moitié des entreprises réalisant un chiffre d'affaires à l'exportation supérieur à 1 million d'euros est sous le contrôle d'une **firme multinationale** : 6 100 **sous contrôle d'une multinationale étrangère**, 6 400 sous contrôle d'une multinationale **française**. Elles cumulent 89 % de ces exportations. 5 200 sont sous contrôle d'un **groupe franco-français**. Les entreprises indépendantes sont les plus nombreuses en nombre (6 900) et réalisent 30 milliards d'euros d'exportations, soit presque autant que les groupes franco-français. L'industrie et le commerce représentent 81 % des exportations de ces plus grosses exportatrices. ■

Définitions

Taux d'exportation, quartile, médiane, entreprise profilée, unité légale : voir *annexe Glossaire*.

Firme multinationale : groupe ayant au moins une filiale à l'étranger.

Firme multinationale sous contrôle français (étranger) : firme multinationale dont la tête de groupe (société contrôlant les autres sans être elle-même contrôlée) est une société française (étrangère).

Groupe franco-français : groupe de sociétés dont la tête de groupe (société contrôlant les autres sans être elle-même contrôlée) est une société française et dont toutes les sociétés sont implantées en France.

Entreprises exportatrices 3.2

1. Entreprises exportatrices en 2014

	Nombre	en % des entreprises	Chiffre d'affaires à l'export (en milliards d'euros)	Taux d'exportation moyen ¹ (en %)
Taille en ETP²				
0 à 9 salariés	173 360	7,8	66	33,9
10 à 249 salariés	46 636	32,7	162	24,3
250 salariés ou plus	2 749	66,3	380	29,0
Secteur				
Industrie	37 763	18,8	341	39,6
Commerce	77 556	14,7	145	18,8
Transports et entreposage	9 808	10,7	46	34,4
Services aux entreprises	42 791	9,1	40	26,7
Autres secteurs	54 827	5,2	37	14,2
Ensemble	222 745	9,5	608	28,0

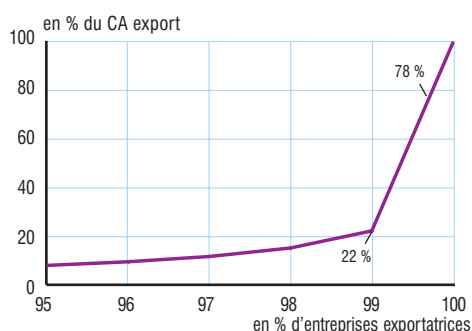
1. Taux d'exportation des entreprises exportatrices.

2. ETP : en équivalent temps plein.

Champ : France, unités légales et entreprises profilées exportatrices, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Source : Insee, É sane (données individuelles).

2. Concentration des entreprises exportatrices en 2014

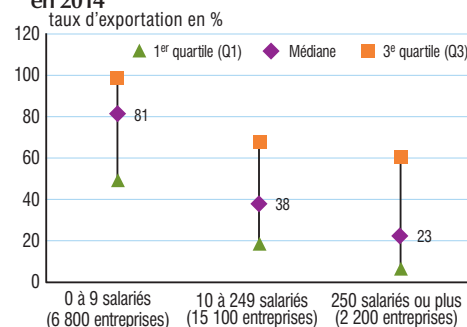


Champ : France, unités légales et entreprises profilées exportatrices, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Lecture : 99 % des entreprises exportatrices réalisent 22 % du chiffre d'affaires à l'export et le 1 % des plus grosses en réalisent 78 %.

Source : Insee, É sane (données individuelles).

3. Taux d'exportation des entreprises réalisant un CA à l'export supérieur à 1 million d'euros en 2014



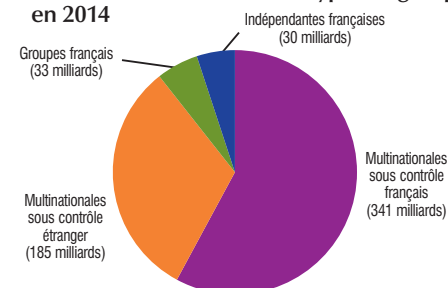
Champ : France, entreprises profilées ou unités légales exportant plus de 1 million d'euros.

Lecture : parmi les unités de 250 salariés ou plus exportant plus de 1 million d'euros, 25 % ont un taux d'export inférieur à 6 % (Q1), 50 % inférieur ou supérieur à 23 % (médiane) et 25 % supérieur à 60 % (Q3).

Note : les 24 000 unités légales réalisant un chiffre d'affaires à l'export supérieur à 1 million d'euros représentent 97 % des exports.

Source : Insee, É sane (données individuelles).

4. Répartition du CA à l'export (supérieur à 1 million d'euros) selon le type de groupe en 2014



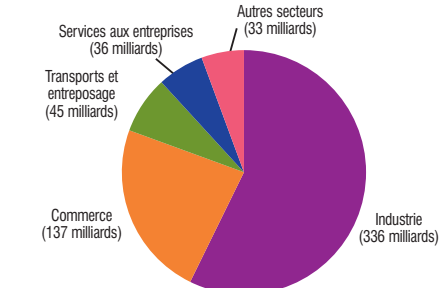
Champ : France, entreprises profilées ou unités légales exportant plus de 1 million d'euros.

Lecture : 341 milliards d'euros de chiffre d'affaires à l'export sont réalisés par des entreprises réalisant un chiffre d'affaires à l'export supérieur à 1 million d'euros et dépendant d'une multinationale sous contrôle français.

Note : répartition selon l'appartenance des unités légales à un groupe.

Source : Insee, É sane (données individuelles), Lifi (enquête sur les liaisons financières entre sociétés).

5. Répartition du CA à l'export (supérieur à 1 million d'euros) selon le secteur en 2014



Champ : France, entreprises profilées ou unités légales exportant plus de 1 million d'euros.

Lecture : 336 milliards d'euros de chiffre d'affaires à l'export sont réalisés dans le secteur de l'industrie par des entreprises réalisant un chiffre d'affaires à l'export supérieur à 1 million d'euros.

Source : Insee, É sane (données individuelles).

3.3 Mondialisation

En 2015, en France, les exportations de biens et de services aux entreprises représentent 28 % du PIB, contre environ 20 % au début des années 1990. Pour les importations, ce poids est de 30 % contre 20 %. La part des services a plus que doublé sur la période, passant de 2,8 % à 6,2 % du PIB (moyenne des exportations et des importations). Ceci traduit surtout l'activité des **firmes multinationales** qui développent des filiales à l'étranger, par investissement ou par prise de contrôle, parties prenantes de « chaînes d'activité mondiales ».

En 2013, les **firmes multinationales sous contrôle français** (hors agriculture) réalisent 1 240 milliards d'euros de chiffre d'affaires dans leurs filiales à l'étranger (53 % de leur total mondial). Elles y emploient plus de la moitié de leurs effectifs totaux (soit 5,4 millions de salariés à l'étranger). Parmi elles, les **grandes entreprises** emploient 57 % de leur effectif à l'étranger, soit 4,3 millions de salariés, les **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) 48 %, soit près de 0,9 million de salariés, et les **PME** 58 % (150 000 salariés). Les PME implantées à l'étranger le sont dans au plus deux pays pour la moitié d'entre elles, contre quatre pays pour la moitié des ETI et au moins 17 pays pour la moitié des grandes entreprises firmes multinationales sous contrôle français.

En 2013, en France, près de la moitié des salariés des entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles dépendent directement de firmes multinationales. Ceci ne prend pas en compte la sous-traitance dans les **sociétés franco-françaises**. Les firmes multinationales sous contrôle français y emploient 4,8 millions de salariés et celles **sous contrôle étranger** 1,7 million.

Les réseaux d'activité des firmes multinationales résultent surtout de leurs **investissements directs étrangers** (IDE). En 2014, les stocks d'investissement direct français à l'étranger et étranger en France, représentent respectivement 44 % et 24 % du PIB. Depuis 2005, le stock d'investissement direct français à l'étranger a été quasiment multiplié par 2, témoignant du gonflement du prix des actifs financiers et du développement à l'étranger des firmes multinationales sous contrôle français. Parallèlement, l'ouverture aux investissements étrangers s'est poursuivie avec un stock d'investissement direct étranger en France multiplié par 1,8.

La comparaison internationale montre l'importance de l'extension à l'étranger des firmes multinationales à base française relativement à la taille de l'économie française : parmi les grandes économies, seuls le Royaume-Uni et le Canada présentent des proportions plus élevées.

La mondialisation entraîne différents flux financiers au sein des firmes multinationales. En France, en 2015, les échanges de services financiers engendrent des recettes de 11,1 milliards d'euros et 5,4 milliards d'euros d'excédent, les paiements technologiques avec l'étranger 13,5 milliards d'euros de recettes, pour un excédent de 0,9 milliard d'euros, et les autres services aux entreprises (télécom, R&D, *holdings*, etc.) 88,5 milliards d'euros de recettes, pour un déficit de 0,9 milliard d'euros. Les services aux personnes, culturels et de loisirs génèrent des recettes de 2,7 milliards d'euros pour un déficit de 1,4 milliard d'euros. ■

Définitions

Firme multinationale : groupe ayant au moins une unité légale à l'étranger et une en France. Sa catégorie d'entreprise est déterminée sur son périmètre observé en France.

Firme multinationale sous contrôle français (étranger) : firme multinationale dont la tête de groupe (société contrôlant les autres sans être elle-même contrôlée) est une société française (étrangère).

Grande entreprise, entreprise de taille intermédiaire (ETI), **PME** : voir *annexe Glossaire* (voir **entreprise, catégorie d'entreprise**).

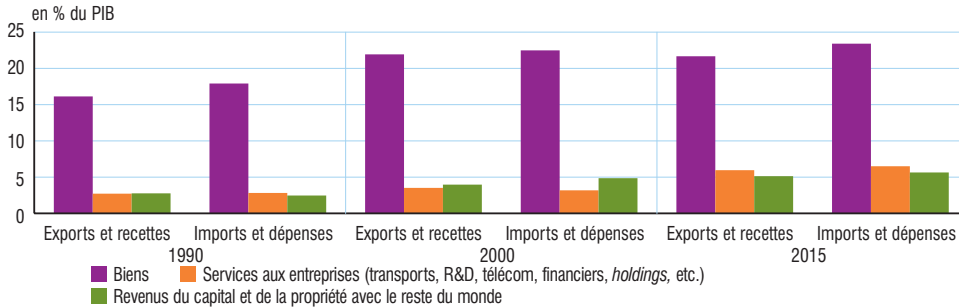
Groupe franco-français, investissement direct étranger (IDE), **BMD4** : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

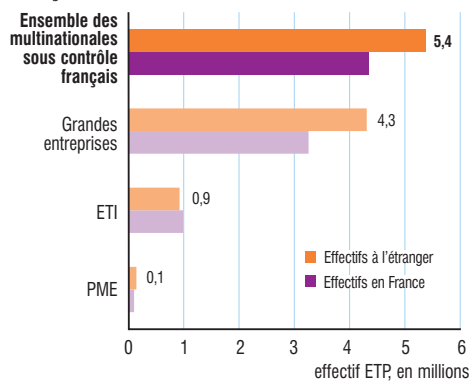
- « Les groupes français multinationaux en 2013 : 5,4 millions de salariés employés hors de France », *Insee Focus* n° 63, septembre 2016.
- « Commerce extérieur et implantations de firmes multinationales : des profils différents selon les pays », *Insee Première* n° 1558, juin 2015.

Mondialisation 3.3

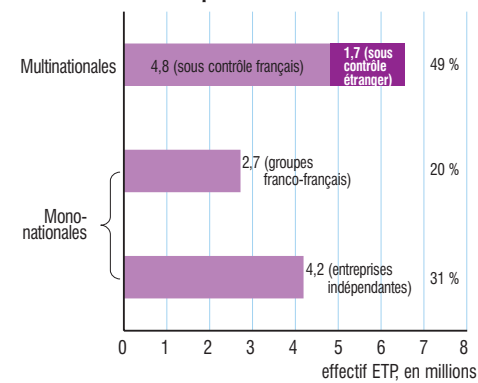
1. Commerce extérieur de biens, de services, revenus du capital avec le reste du monde



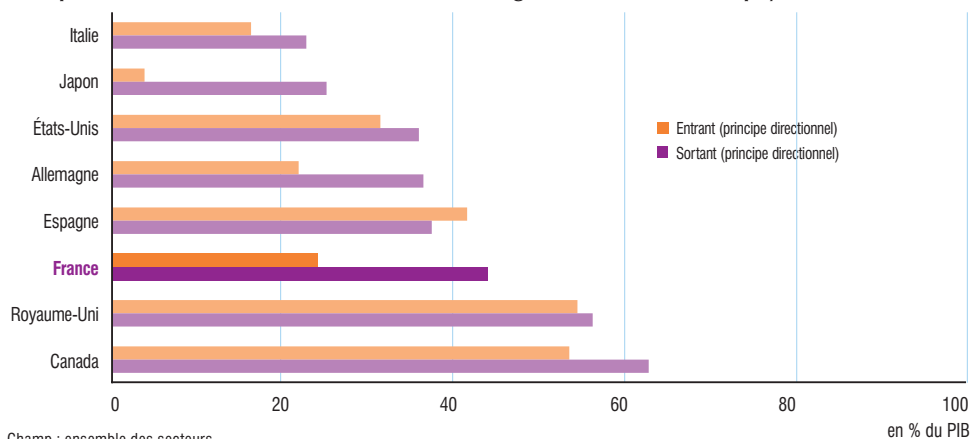
2. Emploi des multinationales sous contrôle français en 2013



3. Emploi en France des multinationales et des autres entreprises en 2013



4. Capital - Stock d'investissement direct : à l'étranger (sortant) et dans le pays (entrant) en 2014



3.4 Firmes multinationales

En France, en 2013, près d'un salarié sur deux des entreprises des secteurs marchands hors agriculture et banques travaille dans une **firme multinationale**, soit 6,6 millions de salariés. Parmi eux, 1,8 million sont employés dans une **firme multinationale sous contrôle étranger**. En regard, à l'étranger, les **firmes multinationales sous contrôle français** emploient 5,4 millions de salariés (hors agriculture et banques).

À l'étranger, 40 % des firmes multinationales sous contrôle français s'implantent dans l'Union européenne (UE) et 60 % dans le reste du monde. Leur présence productive est plus importante que leur présence commerciale dans les nouveaux États membres de l'UE et les pays en développement, ainsi qu'en Allemagne. Inversement, leur présence commerciale est plus marquée dans les pays développés (UE15, États-Unis, Suisse, Japon, etc.). Ainsi, le Brésil et la Chine sont aux 2^e et 3^e rangs des pays pour les effectifs à l'étranger des firmes multinationales sous contrôle français, mais aux 5^e et 8^e rangs pour le chiffre d'affaires des filiales.

Les filiales au Royaume-Uni, Allemagne, Espagne et Italie représentent 60 % des effectifs des firmes multinationales sous contrôle français dans l'UE. Au niveau mondial, les États-Unis restent la destination la plus importante en effectifs devant la Chine et le Brésil.

Plus de 60 % des salariés des firmes multinationales sous contrôle français qui travaillent à l'étranger sont employés dans l'industrie (2,1 millions de salariés) ou le commerce (1,2 million). Dans l'industrie,

les effectifs sur le territoire national représentent un tiers des effectifs des firmes multinationales industrielles. Dans le commerce, c'est la moitié. C'est dans l'hébergement et restauration que cette proportion est la plus forte, avec 3 salariés sur 4 des multinationales sous contrôle français travaillant à l'étranger. Dans le secteur des transports et entreposage, la situation est inverse avec deux fois plus de salariés en France qu'à l'étranger.

En France, les firmes multinationales sous contrôle étranger proviennent d'un nombre concentré de pays, au premier rang desquels les États-Unis (plus de 20 % des effectifs de ces firmes en France), puis l'Allemagne, le Benelux, le Royaume-Uni et la Suisse. 61 % des salariés en France de multinationales étrangères sont sous le contrôle de centres de décision situés dans l'Union européenne.

En France, près des deux tiers des effectifs salariés des secteurs de l'industrie, de l'information et communication et des transports et entreposage sont employés par des multinationales. Ils ne sont qu'un quart dans l'hébergement et restauration et dans la construction. Les multinationales sous contrôle étranger sont principalement présentes dans l'industrie (40 % de leurs salariés) et le commerce (25 %) et dans une moindre mesure dans les services aux entreprises (12 %). Les multinationales sous contrôle français sont aussi fortement présentes dans ces trois secteurs (respectivement 34 %, 15 % et 10 % des effectifs) ainsi que dans les transports et entreposage (17 %). ■

Définitions

Firme multinationale : groupe ayant au moins une unité légale à l'étranger et une en France.

Firme multinationale sous contrôle français (étranger) : firme multinationale dont la tête de groupe (société contrôlant les autres sans être elle-même contrôlée) est une société française (étrangère).

Pour en savoir plus

- « Les groupes français multinationaux en 2013 : 5,4 millions de salariés employés hors de France », *Insee Focus* n° 63, septembre 2016.
- « Dans l'économie marchande, un salarié sur huit travaille dans une firme sous contrôle étranger », *Insee Première* n° 1611, juillet 2016.
- « Commerce extérieur et implantations de firmes multinationales : des profils différents selon les pays », *Insee Première* n° 1558, juin 2015.
- « Les groupes français multinationaux en 2012. De plus en plus présents hors de l'Union européenne », *Insee Focus* n° 21, mars 2015.

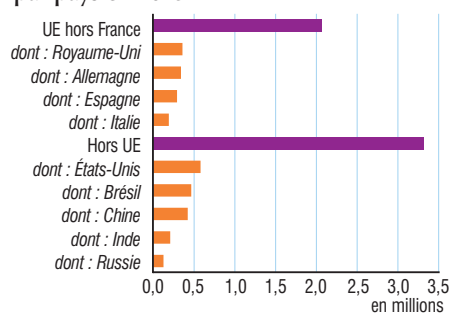
Firmes multinationales 3.4

1. Multinationales sous contrôle français dans le monde en 2013

	Total à l'étranger	dont : UE
Chiffre d'affaires consolidé (en Md€) ¹	1 240,0	566,0
Effectifs ETP (en millions)	5,4	2,1
Nombre de filiales (en milliers)	37,0	17,6
Part du CA consolidé (en %)	53,4	34,4
Part des effectifs (en %)	55,2	32,1
Part des filiales (en %)	48,8	31,2

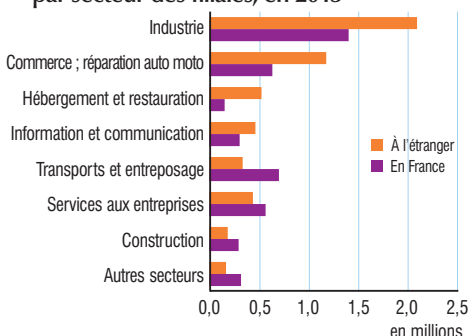
1. Somme des chiffres d'affaires des unités légales d'un groupe, auquel on enlève le chiffre d'affaires réalisé entre filiales du groupe.
 Champ : groupes français hors services non marchands et banques, ayant au moins une filiale implantée hors de France.
 Source : Insee, enquête O-FATS.

3. Effectifs à l'étranger des filiales des multinationales sous contrôle français par pays en 2013



Champ : groupes français hors services non marchands et banques, ayant au moins une filiale implantée hors de France.
 Lecture : les filiales des multinationales sous contrôle français comptent 352 000 salariés en Allemagne.
 Source : Insee, enquête O-FATS.

5. Effectifs des multinationales sous contrôle français à l'étranger et en France, par secteur des filiales, en 2013



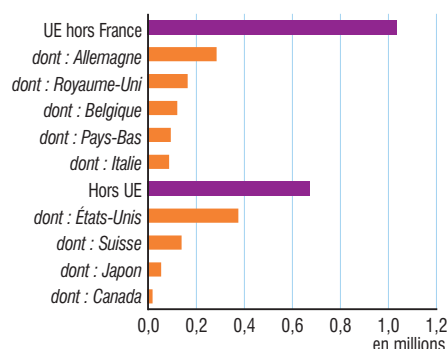
Champ : groupes français hors services non marchands et banques, ayant au moins une filiale implantée hors de France.
 Lecture : les multinationales sous contrôle français du secteur de l'industrie comptent 1,4 million de salariés en France et 2,1 millions à l'étranger.
 Source : Insee, enquête O-FATS.

2. Multinationales et autres entreprises en France en 2013

	Effectifs salariés France (en millions) au 31/12	Nombre d'entreprises ¹	Nombre d'unités légales
Multinationales sous contrôle étranger	1,8	16 817	24 666
Multinationales sous contrôle français	4,8	7 586	48 221
Ensemble des multinationales	6,6	24 403	72 887
Groupes français sans filiale à l'étranger	3,0	68 264	196 451
Unités légales indépendantes	4,7	3 828 616	3 828 616
Ensemble	14,3	3 921 283	4 097 954

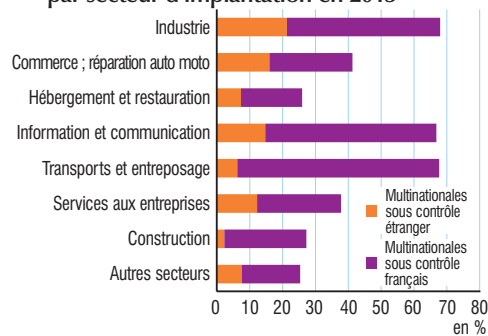
1. Entreprises ou groupes.
 Champ : groupes français hors services non marchands et banques.
 Source : Insee, Lifi, I-FATS, Esane.

4. Effectifs en France des multinationales sous contrôle étranger par pays en 2013



Champ : groupes étrangers hors services non marchands et banques.
 Lecture : les multinationales allemandes comptent 287 000 salariés en France.
 Source : Insee, Lifi, I-FATS, Esane.

6. Poids des différents types de multinationales en France dans les effectifs, par secteur d'implantation en 2013



Champ : groupes français hors services non marchands et banques.
 Lecture : dans le secteur de l'industrie en France, 21 % des salariés sont employés par des multinationales sous contrôle étranger, 46 % par des multinationales sous contrôle français et les autres par des groupes franco-français ou des entreprises indépendantes.
 Source : Insee, Lifi, I-FATS, Esane.

3.5 Compétitivité

De 2012 à 2015, la part de marché des exportations françaises dans les exportations mondiales de biens et services s'est stabilisée à 3,1 %. Elle s'était repliée régulièrement entre 2003 et 2012 (- 2 points), deux éléments principaux expliquant cette érosion : la montée en puissance de la Chine et des autres pays émergents, et la compétitivité-prix. De façon sous-jacente, cette évolution est aussi déterminée par des facteurs coûts (coûts salariaux, importations, coût du capital, etc.) et des facteurs hors-prix (gamme, qualité des produits, service après-vente, dépenses « de développement » pour la recherche et développement, la formation, etc.).

Depuis la crise de 2008, la France a perdu des parts de marché à l'exportation jusqu'en 2012, le Royaume-Uni a stabilisé sa position et les États-Unis ont regagné des parts. L'Allemagne a perdu 1,3 point de part de marché entre 2007 et 2015 ; il était le seul principal pays de l'OCDE à résister face à l'expansion des grands pays émergents avant la crise. La Chine connaît une croissance continue et a plus que triplé sa part de marché entre 2000 et 2015.

Le **taux de change effectif réel** de la France vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux de l'OCDE s'est fortement déprécié en 2015 : - 4,7 % en moyenne annuelle, après une légère appréciation de 0,4 % en 2014. Cette baisse en termes réels reflète avant tout une dépréciation du taux de change effectif nominal (- 3,9 % en 2015 après + 1,4 % en 2014), mais également une progression des prix à la consommation en France inférieure à celle de ses partenaires de l'OCDE. La devise européenne s'est fortement dépréciée face au dollar (- 16,5 % en moyenne annuelle) et à la livre ster-

ling (- 10,0 %), mais plus modérément par rapport au yen (- 4,4 %). Toutefois, le taux de change effectif de la France chute moins que ne le suggèrent ces variations, en raison de l'importante proportion des échanges avec les partenaires de la zone euro dans le total des échanges français.

La **compétitivité-coût** de la France, mesurée par rapport à ses partenaires de l'OCDE et en incluant l'effet du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), s'améliore nettement en 2015 : + 6,2 % en moyenne annuelle, après - 0,7 % en 2014. Entre 2008 et 2015, elle progresse de 11,5 %.

De même, la **compétitivité-prix** de la France rebondit en 2015 (+ 2,8 %, après - 0,5 % en 2014) et progresse au total de 9,4 % depuis 2008. Son amélioration en 2015 est toutefois plus faible que celle de la compétitivité-coût en raison d'un moindre effort de marge relatif des entreprises exportatrices françaises.

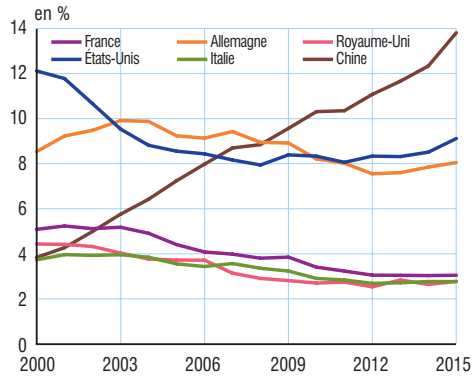
En France, la productivité apparente du travail de l'ensemble de l'économie, mesurée en PIB par heure travaillée, évolue favorablement entre 2010 et 2014 par rapport aux autres grands pays de l'OCDE ; elle se situe à un niveau proche de l'Allemagne. Sur cette période, la croissance de la productivité annuelle des États-Unis, du Japon et du Royaume-Uni est inférieure à 0,5 %, alors qu'avant la crise, de 2003 à 2007, la croissance annuelle était plus de trois fois supérieure. En Italie, les gains de productivité sont faibles avant comme après la crise. L'Espagne affiche la croissance de la productivité la plus forte sur la période récente ; elle s'est nettement redressée avec l'apurement de la bulle et des secteurs peu productifs et la réduction d'une partie de la main-d'œuvre. ■

Définitions

Taux de change effectif réel, compétitivité-coût, compétitivité-prix : voir annexe *Glossaire*.

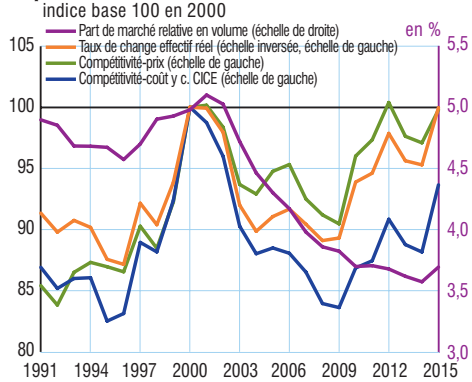
Compétitivité 3.5

1. Parts de marché dans les exportations mondiales de marchandises



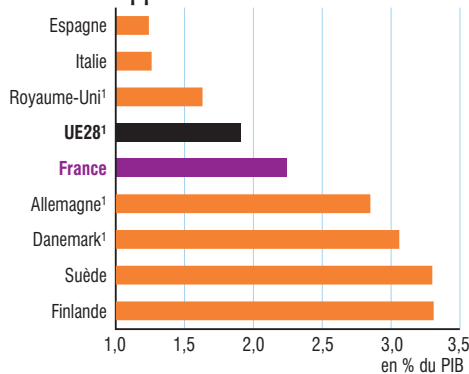
Source : OMC.

2. Compétitivité, taux de change effectif réel et part de marché de la France dans l'OCDE



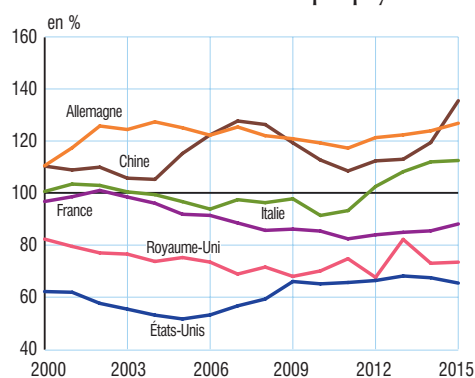
Champ : France.
Lecture : une hausse du taux de change effectif réel (échelle inversée) correspond à une dépréciation ; une hausse de la compétitivité correspond à une amélioration.
Note : la compétitivité-coût est calculée à partir des coûts salariaux unitaires (ratio entre le coût de production et la valeur ajoutée en volume). Dans le cas de la France, les effets du CICE ont été intégrés dans le calcul du coût de production.
Sources : OCDE, direction générale du Trésor.

3. Dépenses intérieures de recherche et développement en 2013



1. Estimation ou projection nationale.
Note : la révision méthodologique de la mesure du PIB entraîne une baisse mécanique de l'effort de recherche. Tous les pays européens n'ont pas encore procédé à ce changement, qu'ils sont tenus de mettre en œuvre au cours de l'année 2014.
Source : Eurostat.

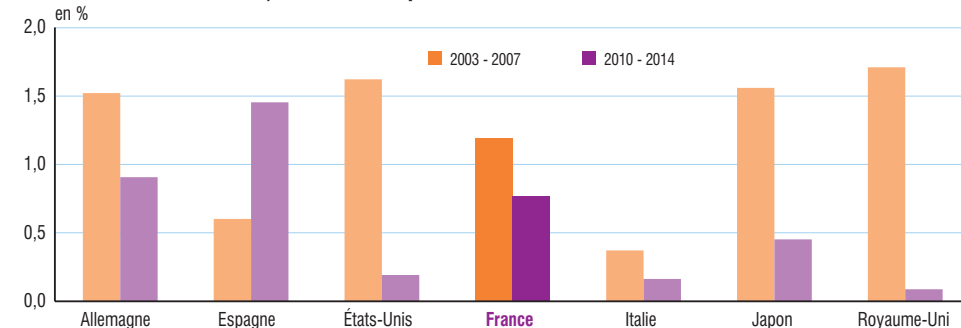
4. Taux de couverture du commerce extérieur de marchandises par pays



Note : taux de couverture : exports (FAB) / imports (CAF).

Source : OMC.

5. Évolution annuelle moyenne du PIB par heure travaillée



Source : OCDE.

3.6 Investissement

En 2014, l'investissement corporel brut hors apports des entreprises des secteurs principalement marchands non financiers et non agricoles s'élève à 176,4 milliards d'euros. Il progresse de 1,4 % après des baisses de 1,8 % en 2013 et de 2,7 % en 2012.

Les secteurs qui investissent le plus sont l'industrie (51 milliards d'euros), avec 18 milliards d'investissement du secteur dans l'énergie, puis l'immobilier, les services aux entreprises, les transports, le commerce et l'information et communication avec notamment le secteur de la téléphonie. Dans l'industrie, l'industrie manufacturière cumule 29 milliards d'investissements grâce notamment à l'agroalimentaire (6 milliards), la fabrication de matériel de transports (4 milliards), la métallurgie (4 milliards) et l'industrie chimique (3 milliards).

En 2014, sur les 2,4 millions d'entreprises (hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal) des secteurs principalement marchands hors agriculture et finance, 1,1 million ont réalisé des investissements, soit 47 % des entreprises. Une faible proportion de petites unités investit : 31 % des entreprises parmi les 1,2 million d'unités qui n'emploient aucun salarié et 61 % parmi les 1,0 million d'unités comptant de 1 à 9 salariés. En revanche, les plus grosses structures investissent presque toutes : 90 % des sociétés de 10 à 249 salariés et 96 % de celles de 250 salariés ou plus. Ces résultats ne sont pas spécifiques à 2014 : ces proportions sont structurelles et évoluent peu, elles étaient du même ordre en 2013 et 2012. Si un entrepreneur individuel peut se permettre, notamment pour certains métiers de services, de n'investir que rarement après son installation, cette situation n'est pas soutenable pour les plus grosses structures pour lesquelles les investissements sont une nécessité.

Les montants investis par les petites entreprises sont faibles, en lien avec le niveau

de leur activité. Pour un quart des entreprises sans salarié ayant investi, l'investissement est inférieur à 800 euros, et pour une sur deux il est inférieur à 2 600 euros. Le montant investi médian des entreprises de 1 à 9 salariés est deux fois supérieur à celui des unités non employeuses ; celui des unités de 10 à 249 salariés l'est près de quatorze fois plus. Le montant médian de l'investissement s'élève à plus de 2 millions d'euros pour les entreprises de 250 salariés ou plus.

Ainsi, l'investissement en France est concentré sur un nombre relativement faible d'entreprises : 0,9 % des entreprises, réalisant chacune un investissement supérieur à 500 000 euros, sont à l'origine de 85 % du montant total de l'investissement des secteurs principalement marchands, hors agriculture et services financiers. À l'opposé, 2 millions d'entreprises réalisent un investissement inférieur à 10 000 euros et pour 1 % du total de l'investissement corporel brut hors apports.

Les taux d'investissement des entreprises non financières issus des comptes nationaux annuels sont orientés à la hausse en 2014 dans la zone euro (19 pays), et notamment en Allemagne, en Espagne et en France. Il est stable au Royaume-Uni et recule nettement en Italie. La récession de 2009 avait entraîné une forte baisse des taux d'investissement ; en 2014, seule la France a retrouvé un niveau proche de celui de 2008, l'Allemagne étant toujours en retrait (- 1,8 point).

Les **taux d'investissement** varient selon les pays en raison notamment de la structure des économies nationales. Ainsi, le taux particulièrement élevé de l'Espagne jusqu'en 2007 tenait au poids de l'immobilier. L'investissement y chute ensuite considérablement avec l'éclatement de la « bulle immobilière » en 2009, il repart ensuite à la hausse depuis 2012. ■

Définitions

Taux d'investissement, médiane, quartile : voir annexe *Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « 11 400 sociétés concentrent 75 % de l'investissement », *Insee Focus* n° 32, juillet 2015.

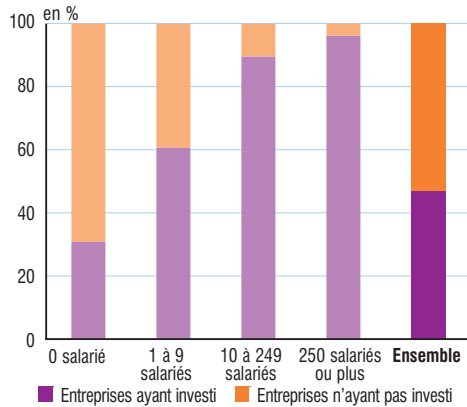
Investissement 3.6

1. Investissements et taux d'investissement en 2014

	en milliards d'euros		
	Investissements corporels bruts hors apports	Valeur ajoutée hors taxes	Taux d'investissement (en %)
Industrie	51,0	258,9	19,7
<i>dont : industrie manufacturière</i>	<i>28,5</i>	<i>216,5</i>	<i>13,2</i>
Construction	7,7	92,2	8,4
Commerce gros, détail, automobile et motocycle	17,6	204,0	8,6
Transports, entreposage	21,5	80,2	26,8
Hébergement et restauration	6,6	38,1	17,2
Information et communication	8,8	81,3	10,9
Activités immobilières	36,6	41,0	89,2
Autres services principalement marchands	26,7	185,0	14,4
Ensemble des secteurs d'activité	176,4	980,8	18,0

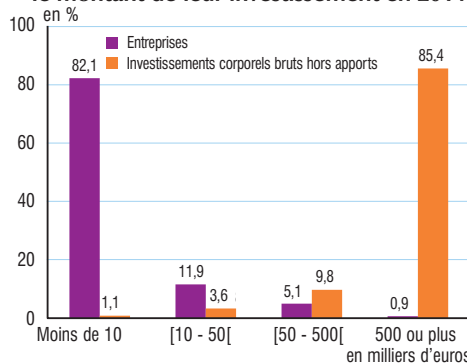
Champ : France, entreprises profilées et unités légales des secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers.
Source : Insee, Esane.

2. Répartition des entreprises selon leur taille et leur investissement en 2014



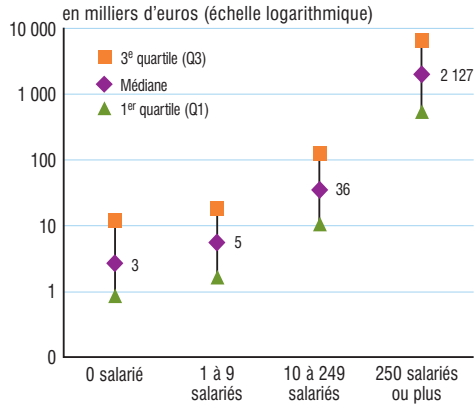
Champ : France, entreprises profilées et unités légales des secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.
Source : Insee, Esane (données individuelles).

4. Répartition des entreprises selon le montant de leur investissement en 2014



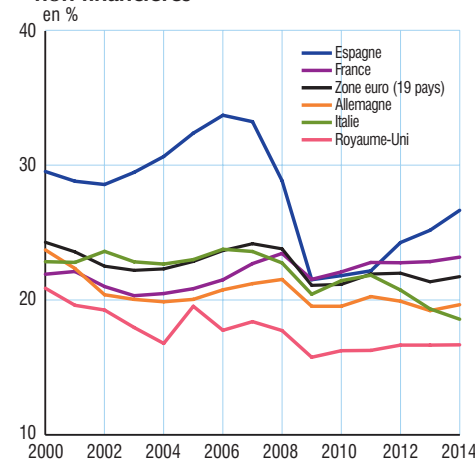
Champ : France, entreprises profilées et unités légales des secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.
Lecture : 0,9 % des entreprises profilées et unités légales ont réalisé chacune un investissement de plus de 500 000 euros en 2014, leurs investissements représentent 85,4 % de l'investissement total.
Source : Insee, Esane (données individuelles).

3. Dispersion de l'investissement des entreprises ayant investi en 2014



Champ : France, entreprises profilées et unités légales des secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.
Source : Insee, Esane (données individuelles).

5. Taux d'investissement des entreprises non financières



Champ : secteurs des entreprises non financières.
Source : Eurostat, comptes de secteurs annuels.

3.7 TIC et commerce électronique

En 2015 en France, 67 % des sociétés de 10 personnes ou plus possèdent un site *web*, contre 75 % dans l'Union européenne à 28 (UE28). Cet écart n'est dû qu'aux sociétés de 10 à 49 personnes : en France, 63 % d'entre elles ont un site *web* ou une page d'accueil, contre 72 % au niveau européen. En revanche, parmi les sociétés de 50 personnes ou plus, neuf sur dix en ont un, en France comme en Europe.

Entre 2013 et 2015, l'usage des **médias sociaux** a progressé de 10 points dans les sociétés de 10 personnes ou plus mais reste inférieur à celui de l'Union européenne à 28 : 31 % contre 39 % disposent d'un profil, d'un compte ou d'une licence d'utilisateur pour accéder à un ou plusieurs médias sociaux.

Les réseaux sociaux demeurent de loin les médias sociaux les plus utilisés : 29 % des sociétés de 10 personnes ou plus y ont recours (18 % en 2013), contre 9 % pour les blogs et sites *web* de contenu multimédia et 4 % pour les *wikis*. L'usage des médias sociaux progresse plus vite dans les sociétés de 50 personnes ou plus (+ 14 points entre 2013 et 2015) que dans celles de 10 à 49 personnes (+ 9 points). En 2015, 57 % des sociétés de 250 personnes ou plus s'en servent. Un tiers des petites sociétés de 10 à 49 personnes n'a ni site *web*, ni compte sur un média social, contre seulement une sur dix pour celles de 50 personnes ou plus.

En 2014, 21 % des sociétés françaises d'au moins 10 personnes ont reçu des commandes électroniques, *via* un site *web* ou d'autres réseaux de type EDI (échange de données informatisé), soit une progression de 6 points par rapport à 2013. Ce type de vente est pratiqué par 47 % des sociétés de 250 personnes ou plus, contre 26 % de celles de 20 à 249 personnes et 17 % de celles de 10 à 19 personnes. Ces **ventes électroniques**

représentent 18 % du total du chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés. Dans ce domaine, la France se situe au niveau de la moyenne européenne et au même niveau que l'Allemagne.

En 2015, en France, 27 % des sociétés de 10 personnes ou plus déclarent avoir une **politique de sécurité des TIC** (technologies de l'information et de la communication) formellement définie. Ce niveau est proche de celui de l'Allemagne (29 %), mais inférieur à celui de l'Union européenne à 28 (32 %). En France comme en Europe, les trois quarts des sociétés de 250 personnes ou plus sont dans ce cas.

En 2015, en France, 13 % des sociétés de 10 personnes ou plus déclarent avoir subi, au cours de l'année précédente, au moins un incident de sécurité portant atteinte à l'intégrité, à la disponibilité ou à la confidentialité des systèmes et données informatiques, soit 4 points de plus qu'en 2010. Cette hausse peut être due à l'expansion des équipements TIC. Les plus grandes sociétés, celles de 250 personnes ou plus, sont deux fois plus touchées en raison de leur taux plus élevé d'équipement et d'usage des TIC. Ces chiffres sont sans doute sous-estimés, car certaines sociétés sont réticentes à évoquer ce type d'incident.

Pour sécuriser leur réseau informatique, les trois quarts des sociétés de 10 personnes ou plus utilisent un pare-feu ou un logiciel de protection de l'accès à distance. Un quart des sociétés déclare par ailleurs avoir une politique d'accès, de rectification et d'effacement des données personnelles.

En 2015, 16 % des sociétés de 10 personnes ou plus emploient du personnel spécialisé dans le domaine des TIC en France, contre 20 % au niveau européen. Les plus grandes sociétés le font beaucoup plus fréquemment, les plus petites sont plus nombreuses à faire appel à des prestataires externes. ■

Définitions

Médias sociaux : les médias sociaux désignent quatre types d'applications internet : les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Xing, Viadeo, Yammer, Google+, etc.), les blogs d'entreprise ou micro blogs (Twitter, Present.ly, etc.), les sites *web* de partage de contenu multimédia (Youtube, Flickr, Picasa, Slideshare, etc.) et les *wikis* et outils de partage de la connaissance.

Ventes par voie électronique : ventes *via* un site *web* ou *via* d'autres réseaux informatiques de type EDI.

Politique de sécurité des TIC : les mesures, les contrôles et les procédures appliqués aux systèmes TIC afin de garantir l'intégrité, l'authenticité, la disponibilité et la confidentialité des données et des systèmes.

Pour en savoir plus

- « Enquête sur les TIC et le commerce électronique en 2015 », *Insee Résultats* n° 86 Économie, juillet 2016.
- « Sécurité numérique et médias sociaux dans les entreprises en 2015 », *Insee Première* n° 1594, mai 2016.
- "ICT security in enterprises", *Statistics explained*, Eurostat, décembre 2015.

TIC et commerce électronique 3.7

1. Site web et médias sociaux en 2015

en %

	Équipements en site web	Sociétés utilisant au moins un média social	Types de médias sociaux utilisés			
			Réseau social	Blog d'entreprise ou micro blog	Sites web de partage de contenu multimédia	Wikis, outils de partage de la connaissance
Industrie	70	25	22	6	8	3
Construction	52	17	15	3	3	1
Commerce	69	31	28	8	8	3
Transports	48	15	14	4	4	2
Hébergement et restauration	68	51	50	10	8	2
Information et communication ; réparation d'ordinateurs	90	74	68	46	35	29
Services administratifs et de soutien ; activités immobilières	68	32	30	10	9	3
Activités spécialisées scientifiques et techniques	80	41	37	16	12	7
Ensemble France	67	31	29	9	9	4
Union européenne à 28	75	39	36	13	13	5

Champ : sociétés d'au moins 10 personnes implantées en France des secteurs principalement marchands hors secteurs agricole, financier et d'assurance.
Sources : Eurostat ; Insee, enquête TIC 2015.

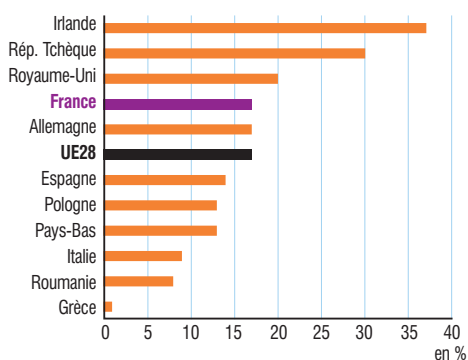
2. Commerce électronique en 2014

en %

	Ventes électroniques				Achats électroniques	
	Part des sociétés qui ont reçu des commandes via...		Part des ventes dans le chiffre d'affaires total via...		Part des achats électroniques dans le montant total des achats des sociétés via...	
	...un site web	...d'autres réseaux (type EDI)	...un site web	...d'autres réseaux (type EDI)	...un site web	...d'autres réseaux (type EDI)
Industrie	12	14	3	21	5	19
Construction	4	1	0	1	2	1
Commerce	24	10	5	12	7	18
Transports	13	12	11	15	5	11
Hébergement et restauration	33	4	11	2	7	7
Information et communication ; réparation d'ordinateurs	26	8	10	4	7	18
Services administratifs et de soutien ; activités immobilières	12	3	5	2	6	3
Activités spécialisées scientifiques et techniques	8	4	1	3	4	4
Ensemble	16	8	5	13	6	16

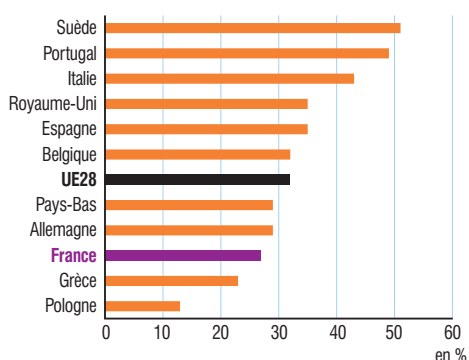
Champ : sociétés d'au moins 10 personnes implantées en France des secteurs principalement marchands hors secteurs agricole, financier et d'assurance.
Source : Insee, enquête TIC 2015.

3. Part des ventes électroniques dans le chiffre d'affaires total des sociétés en 2014



Champ : sociétés d'au moins 10 personnes des secteurs principalement marchands hors secteurs agricole, financier et d'assurance.
Sources : Eurostat ; Insee, enquête TIC 2015.

4. Part des sociétés ayant une politique de sécurité des TIC formellement définie en 2015



Champ : sociétés d'au moins 10 personnes des secteurs principalement marchands hors secteurs agricole, financier et d'assurance.
Sources : Eurostat ; Insee, enquête TIC 2015.

3.8 Recherche et développement

En 2013, la dépense intérieure de recherche et développement des entreprises (DIRDE) implantées en France s'établit à 30,7 milliards d'euros. Elle représente près de 65 % de la **dépense intérieure de recherche et développement** (DIRD), la dépense DIRD des administrations (DIRDA) s'élevant à 16,8 milliards d'euros en 2013.

La DIRDE a connu un ralentissement sur les deux dernières années : en volume, elle ne progresse que de 1,4 % en 2013, après + 2,9 % en 2012 et + 4,1 % en 2011. *A contrario*, la hausse de la DIRDA s'accélère en 2013 (+ 1,0 %, après + 0,2 % et + 0,6 %). Au total, la DIRD augmente de 1,3 % en 2013 (après + 1,9 % et + 2,8 %).

L'effort de recherche, qui rapporte la DIRD au produit intérieur brut, s'élève, en France, à 2,2 % en 2013. Il est au-dessus de celui de la moyenne des 28 pays de l'Union européenne (1,9 %) et de celui du Royaume-Uni (1,6 %), mais derrière ceux des pays scandinaves : Suède et Finlande (3,3 %), Danemark (3,1 %) et celui de l'Allemagne (2,9 %).

Alors que la DIRDE des branches industrielles diminue en 2013 (- 0,2 % en volume), celle des branches de services est de nouveau en forte hausse (+ 8,1 %). Les branches industrielles ont engagé 24,1 milliards d'euros dont 44 % sont réalisés par l'industrie automobile, la construction aéronautique et spatiale et l'industrie pharmaceutique. La DIRDE de l'industrie automobile baisse fortement en volume (- 12,6 %), celle de la branche pharmaceutique est de nouveau en légère baisse (- 1,4 %) tandis que celle de la construction aéronautique et spatiale continue de progresser (+ 8,4 %). Sur plus long terme, le poids de l'ensemble industrie automobile et industrie pharmaceutique a fortement baissé au sein de la DIRDE : 23 % en 2013 contre 31 % en 2005.

Dans les branches de services, 6,6 milliards d'euros de DIRDE en 2013, la DIRDE des activités spécialisées, scientifiques et techniques augmente de 14 % en volume. Elle dépasse désormais 2 milliards d'euros, comme celle des activités informatiques et des services d'information. La DIRDE de la branche de l'édition, de l'audiovisuel et de la diffusion s'accroît de près de 10 % et s'élève à plus d'un milliard d'euros, pour la première fois.

En 2013, 162 000 chercheurs en équivalent temps plein (ETP) sont employés pour des activités de R&D dans les entreprises implantées en France. Les entreprises de moins de 500 salariés comptabilisent 41 % de ces effectifs, celles de 500 à 5 000 salariés 31 % et celles de plus de 5 000 salariés 28 %. Ces dernières engagent 35 % de la DIRDE et mobilisent 36 % des financements publics.

Les ressources des entreprises en provenance de l'étranger (entreprises et organismes étrangers, organisations internationales) atteignent 3 milliards d'euros en 2013 et financent 9,6 % des travaux de R&D des entreprises. Les filiales de groupes sous contrôle étranger installées en France ont engagé 8,7 milliards d'euros de dépenses de R&D, soit 28 % de la DIRDE. Près des trois quarts de ces dépenses sont réalisés par des entreprises ayant leur siège dans l'Union européenne et 16 % par des filiales américaines.

L'ensemble des dépenses engagées par les entreprises ou les administrations françaises pour la réalisation, en France ou à l'étranger, de travaux de recherche constitue la **dépense nationale de recherche et développement** (DNRD). Elle s'élève, en 2013, à 49,4 milliards d'euros, dont 5,8 milliards pour des travaux réalisés à l'étranger. En 2013, la DNRD progresse au même rythme que la DIRD (+ 1,3 % en volume). ■

Définitions

Recherche et développement (R&D) : les travaux de R&D ont été définis et codifiés par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ils englobent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances. Ils regroupent de façon exclusive les activités suivantes : la recherche fondamentale, la recherche appliquée, le développement expérimental.

Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) : correspond aux travaux de recherche et développement exécutés sur le territoire national, quelle que soit l'origine des fonds.

Dépense nationale de recherche et développement (DNRD) : mesure, sans double compte, l'effort financier des acteurs économiques nationaux, quelle que soit la destination des financements.

Recherche et développement 3.8

1. Exécution de la DIRD et financement de la DNRD en France en 2013¹

	en milliards d'euros	
	DIRD	DNRD
Ensemble	47,5	49,4
En % du PIB	2,2	2,3
Par les administrations¹	16,8	20,3
En % du PIB	0,8	1,0
Par les entreprises	30,7	29,2
En % du PIB	1,5	1,4

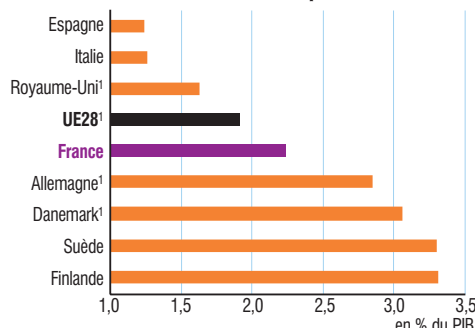
1. Administrations publiques et privées (État, enseignement supérieur et institutions sans but lucratif).

Champ : France.

Note : ces données sont semi-définitives.

Source : MENESR - SCSESER - SIES.

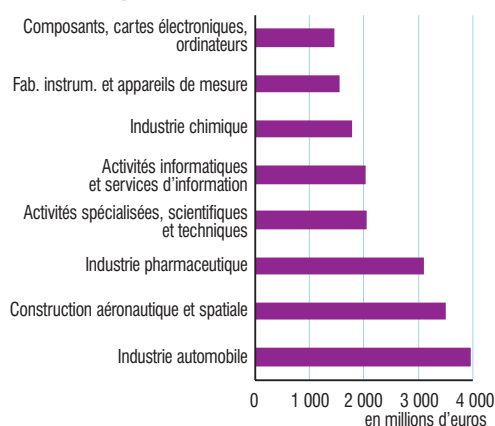
2. Effort de recherche en Europe en 2013



1. Estimation ou projection nationale.

Source : OCDE.

3. DIRDE par branche bénéficiaire en 2013

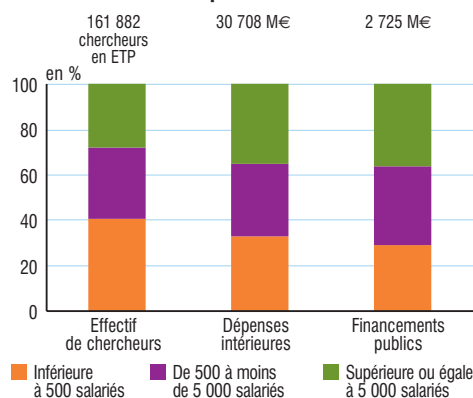


Champ : France.

Note : ces données sont semi-définitives.

Source : MENESR - SCSESER - SIES.

4. Concentration de la R&D en fonction de la taille des entreprises en 2013



Champ : France.

Note : ces données sont semi-définitives.

Source : MENESR - SCSESER - SIES.

5. Dépenses de R&D et chercheurs des filiales sous contrôle étranger (plus de 50 %) en 2013

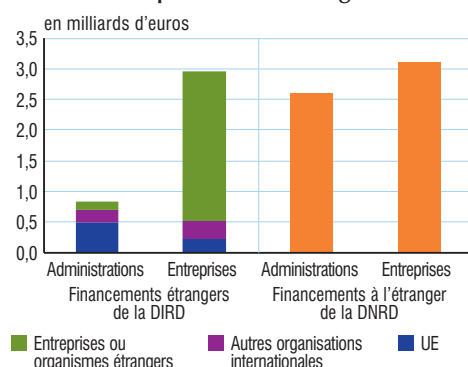
	DIRDE (en M€)	Chercheurs (en ETP)
Union européenne (UE28)	6 434	31 421
dont : Pays-Bas	3 369	15 461
Allemagne	933	4 715
Europe hors UE	500	2 284
Reste du monde	1 763	9 521
dont : États-Unis	1 379	7 436
Ensemble des filiales sous contrôle étranger	8 697	43 226
Ensemble des entreprises	30 708	161 882

Champ : France.

Note : ces données sont semi-définitives. Sont entendues ici comme filiales sous contrôle étranger, les entreprises dont la tête de groupe (société contrôlant les autres sans être elle-même contrôlée) est une société étrangère.

Source : MENESR - SCSESER - SIES.

6. Flux des financements des administrations et des entreprises avec l'étranger en 2013



Champ : France.

Note : ces données sont semi-définitives.

Source : MENESR - SCSESER - SIES.

3.9 Innovation

Au cours des années 2012 à 2014, parmi les sociétés marchandes de 10 salariés ou plus implantées en France et faisant partie du champ de l'**enquête communautaire sur l'innovation CIS 2014**, un peu moins de la moitié (48 %) ont innové. Directement liées à la production, les **innovations technologiques** concernent 31 % des sociétés. Elles correspondent aux innovations ou à des **activités d'innovation** en produits ou en procédés. 19 % des sociétés ont introduit un nouveau produit et, pour 62 % d'entre elles, ce produit est nouveau pour le marché. 21 % des sociétés ont innové en procédés. Un peu moins d'un tiers des sociétés (30 %) ont développé des **innovations non technologiques** relatives aux modes d'organisation et 23 % des innovations non technologiques en marketing.

À **champ sectoriel constant**, la part de sociétés investissant dans des innovations est en hausse : 57 % entre 2012 et 2014, contre 53 % entre 2010 et 2012. Le taux d'innovation technologique augmente (41 % contre 37 %), tandis que les taux d'innovation non technologique, en organisation ou en marketing, sont plutôt stables (respectivement 35 % et 25 %).

Le secteur de l'information et de la communication est le plus innovant : 71 % des sociétés ont innové entre 2012 et 2014 et 60 % ont réalisé des innovations technologiques. La

part de sociétés innovantes augmente avec la taille de celles-ci : 43 % parmi les sociétés de 10 à 19 salariés, contre 78 % parmi celles de 250 salariés ou plus. Elle est également plus élevée parmi les sociétés appartenant à un groupe ou à un réseau d'enseignes (54 %, contre 43 % pour les sociétés indépendantes).

À secteur et taille identiques, les sociétés exportatrices innovent plus souvent que les autres : c'est le cas de 66 % d'entre elles, contre 40 % des sociétés non exportatrices. En particulier, près de la moitié des sociétés exportatrices se sont engagées dans des innovations technologiques, soit deux fois plus que celles dont le marché est régional ou national (51 % contre 22 %).

Le chiffre d'affaires lié à la vente de produits nouveaux, pour le marché ou pour la société, représente 12 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés. Il est relativement plus élevé dans l'information et communication (23 %) et l'industrie manufacturière, industries extractives et autres (21 %) et inférieur à 10 % dans les activités immobilières, l'hébergement et la restauration.

Le taux d'innovation des sociétés implantées en France au cours des années 2010 à 2012 est supérieur à celui de la moyenne de l'Union européenne (UE28) à **champ sectoriel identique** (53 % contre 49 %). Il est nettement inférieur à la moyenne en Espagne (34 %), mais nettement supérieur en Allemagne (67 %). ■

Définitions

L'**enquête communautaire sur l'innovation** est une enquête européenne, menée dans tous les pays membres. Portant sur les années 2012-2014, l'enquête **CIS 2014** couvre le champ des sociétés (ou entreprises individuelles) actives de 10 salariés ou plus implantées en France, des secteurs principalement marchands non agricoles (sections B à N de la nomenclature NAF rév. 2), à l'exception des activités vétérinaires et des activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises (divisions 75 et 82). Le **champ sectoriel constant** entre l'enquête CIS 2014 et CIS 2012 est obtenu en excluant du champ de l'enquête CIS 2014 la construction, le commerce de détail, le commerce et la réparation d'automobiles, l'hébergement-restauration, les *holdings* financières, les activités immobilières, les activités juridiques et comptables et toutes les activités de services administratifs et de soutien. Le **champ sectoriel identique** entre les pays européens est proche de celui de CIS 2012.

L'**innovation** (au sens large) se décompose en innovation technologique et innovation non technologique, une société pouvant combiner plusieurs catégories d'innovation. L'**innovation technologique** correspond à l'innovation en produits (biens ou prestations de services) ou en procédés, ou à des activités d'innovation dans ces domaines, que celles-ci aient conduit ou non à une innovation. Les **activités d'innovation** incluent l'acquisition de machines, d'équipements, de logiciels, de licences et les travaux d'ingénierie et de recherche-développement dès lors qu'ils sont entrepris pour développer ou mettre en œuvre une innovation en produits ou procédés. L'**innovation non technologique** correspond à l'innovation en organisation (méthodes d'organisation du travail et de prise de décisions, etc.) ou en marketing (modification de l'apparence ou du mode de vente des produits, etc.).

Pour en savoir plus

- « Enquête communautaire sur l'innovation 2012 », *Insee Résultats* n° 81 Économie, novembre 2015.
- « Les sociétés exportatrices sont plus innovantes que les autres », *Insee Première* n° 1521, octobre 2014.
- « Innover pour résister à la crise ou se développer à l'export », *Insee Première* n° 1420, octobre 2012.

Innovation 3.9

1. Sociétés innovantes entre 2012 et 2014 par catégorie d'innovation

en %

	Tous types d'innovation	Innovations technologiques			Innovations non technologiques	
		Produits	Procédés	Ensemble	Organisation	Marketing
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	59	30	32	46	35	23
Construction	38	8	13	20	25	14
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	45	14	16	24	27	27
Transports et entreposage	40	11	16	22	29	14
Hébergement et restauration	45	13	17	23	25	32
Information et communication	71	50	37	60	42	37
Activités financières et d'assurance ¹	50	23	24	31	38	29
Activités immobilières	48	15	13	20	40	25
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	52	25	23	36	34	22
Activités de services administratifs et de soutien	37	11	15	21	26	20
Ensemble	48	19	21	31	30	23

1. Y compris les holdings.

Champ : France, sociétés actives, marchandes et exploitantes de 10 salariés ou plus des secteurs principalement marchands non agricoles, à l'exception des activités vétérinaires et des activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises (sections B à N sauf divisions 75 et 82 de la NAF rév. 2).

Source : Insee, enquête communautaire sur l'innovation 2014 (CIS 2014).

2. Sociétés innovantes entre 2010-2012 et 2012-2014

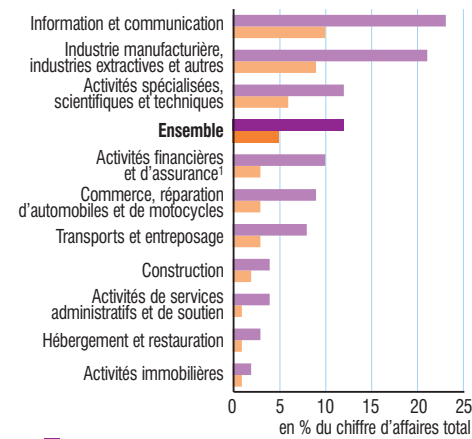
en % du nombre de sociétés innovantes

	2010-2012	2012-2014
Sociétés...		
...innovantes au sens large	53	57
...innovantes technologiques	37	41
...innovantes en produits	24	28
...innovantes en procédés	24	27
...innovantes en organisation	34	35
...innovantes en marketing	25	25

Champ : France, sociétés actives, marchandes et exploitantes de 10 salariés ou plus relevant du champ des enquêtes CIS 2012 et CIS 2014 à champ constant.

Source : Insee, enquêtes communautaires sur l'innovation 2012 et 2014 (CIS 2012 et CIS 2014).

4. Chiffre d'affaires lié aux produits innovants entre 2012 et 2014



■ Nouveaux pour le marché ou pour la société

■ Nouveaux pour le marché

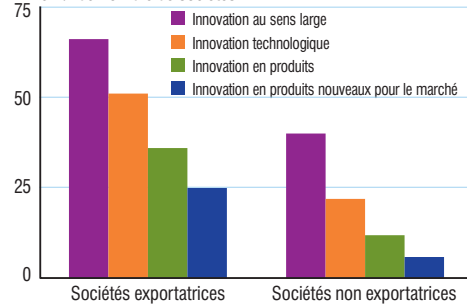
1. Y compris les holdings.

Champ : France, sociétés actives, marchandes et exploitantes de 10 salariés ou plus relevant du champ de l'enquête CIS 2014.

Source : Insee, enquête communautaire sur l'innovation 2014 (CIS 2014).

3. Innovation parmi les sociétés, exportatrices ou non, entre 2012 et 2014

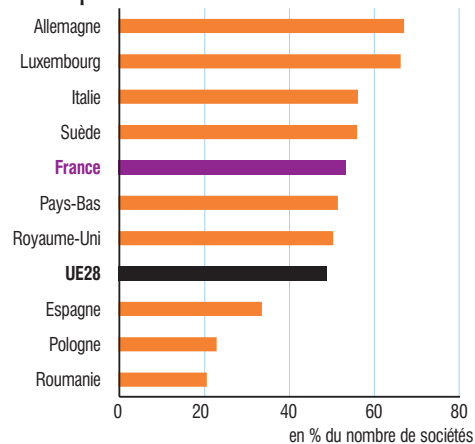
en % du nombre de sociétés



Champ : France, sociétés actives, marchandes et exploitantes de 10 salariés ou plus relevant du champ de l'enquête CIS 2014.

Source : Insee, enquête communautaire sur l'innovation 2014 (CIS 2014).

5. Sociétés innovantes dans l'Union européenne entre 2010 et 2012



Champ : France, sociétés actives, marchandes et exploitantes de 10 salariés ou plus relevant du champ de l'enquête CIS 2012.

Source : Eurostat, enquête communautaire sur l'innovation 2012 (CIS 2012).

3.10 Impôt sur les sociétés

En 2014, 26 % des entreprises ayant une activité en France sont assujetties à l'impôt sur les sociétés (IS). Près de 1,5 million de ces structures ont déposé une déclaration d'impôt au titre de l'exercice clos en 2014 : 98 % d'entre elles sont des entreprises indépendantes directement **redevables** de leur impôt, les autres appartiennent à un **groupe fiscal** (sociétés filles) ; l'IS est alors calculé pour l'ensemble du groupe et acquitté par la société tête de groupe (société mère). Une grande partie des entreprises ne sont pas astreintes à l'impôt sur les sociétés car leurs bénéficiaires sont assujettis à l'impôt sur le revenu.

L'IS versé correspond à l'impôt brut sur les bénéficiaires (IS brut) après prise en compte des réductions d'impôt ou déduction des **créances fiscales** dont les entreprises sont titulaires.

Le montant de l'IS brut généré au titre de l'exercice clos en 2014 est de 47 Md€, en recul de 2 % par rapport à 2013.

Les créances d'impôt déclarées au titre de la même année sont de 24,6 Md€ dont plus de 16 Md€ (65,3 %) pour le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et 5,6 Md€ (22,7 %) pour le crédit d'impôt recherche (CIR). Plus de la moitié de la population de redevables a déclaré une créance et parmi les titulaires, 96 % le sont au titre du CICE.

Le CIR compte relativement peu de titulaires (moins de 20 000, 1,2 % de l'effectif). Les principaux bénéficiaires de ce **crédit d'impôt** sont les entreprises actives dans l'industrie (29,5 % des titulaires, 33,8 % du montant des créances déclarées en 2014), le soutien

aux entreprises (respectivement 27,7 % et 27,0 %) et le secteur financier (respectivement 7,1 % et 14,5 %).

Les grandes entreprises (plus de 5 000 salariés), qui sont peu nombreuses – moins de 300 structures – génèrent près d'un tiers de l'IS brut (15,3 Md€) et détiennent 36 % des créances fiscales (8,9 Md€). À l'opposé, les micro-entreprises représentent près 90 % de l'effectif et 14 % du volume de l'IS brut et détiennent 11,6 % du montant total des créances fiscales déclarées en 2014.

Les sociétés de finance et d'assurance – 100 000 entreprises, 7 % de l'effectif – portent la part la plus importante du volume total d'IS brut (33 %) et leurs créances fiscales représentent 25 % de l'impôt brut qu'elles déclarent (3,9 Md€ pour 15,5 Md€), proportion plus faible que dans tous les autres secteurs.

La répartition des volumes d'IS brut et des créances d'impôts par taille d'entreprise et par secteur d'activité offre quelques contrastes notables qu'il convient toutefois de mettre en rapport avec les spécificités des différentes populations de redevables et leurs contributions relatives à l'activité économique (effectif salarié, volume de chiffre d'affaires).

Un redevable sur quatre est une microentreprise (moins de 10 salariés et chiffre d'affaires hors taxes annuel inférieur à 2 millions d'euros) active dans les secteurs du commerce (commerce de détail, commerce de gros, transport, hébergement et restauration) ; ces activités regroupent près d'un tiers des redevables (31 %). ■

Définitions

Le **redevable** de l'impôt sur les sociétés est celui qui s'acquitte de son paiement : ce peut être soit une entreprise indépendante, soit une tête de groupe fiscal.

Un **groupe fiscal** est constitué de plusieurs entreprises détenues à hauteur d'au moins 95 % par une autre entreprise dite tête de groupe.

Chaque entreprise redevable de l'impôt sur les sociétés doit verser à l'État un impôt assis sur le bénéfice fiscal du dernier exercice clos, et peut bénéficier de réductions d'impôt ou être titulaire de **créances fiscales**.

Les **créances fiscales** ont pour but d'alléger la charge fiscale pesant sur le résultat de l'activité des entreprises. Elles naissent d'un droit acquis au titre de **crédits d'impôts**. Le titulaire de créances peut soit en demander le remboursement, soit les utiliser afin de réduire le montant de l'impôt dû. En raison de la mécanique de l'IS, les paiements de l'IS sont répartis sur plusieurs années budgétaires, en général N et N+1.

Pour plus de définitions concernant cette fiche, voir *annexe Glossaire*.

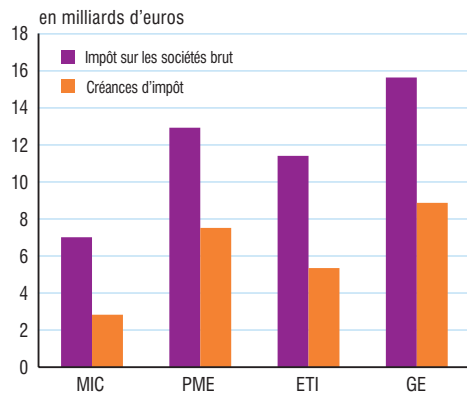
Impôt sur les sociétés 3.10

1. Impôt sur les sociétés (IS) brut et créances d'impôts par taille d'entreprise en 2014

	Microentreprises (MIC)	Petites et moyennes entreprises (PME)	Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	Grandes entreprises (GE)	Ensemble
Nombre de redevables	1 320 565	170 472	5 824	289	1 497 150
IS brut (en millions d'euros)	7 021,9	12 923,8	11 407,0	15 628,9	46 981,4
Nombre de bénéficiaires de crédits d'impôts	611 008	156 126	5 079	275	772 488
Part de redevables titulaires d'une créance au titre de 2014 (en %)	46	92	87	95	52
Créances d'impôts (en millions d'euros)	2 847,9	7 525,1	5 361,2	8 875,1	24 609,3
dont : CICE	2 275,0	5 518,0	3 501,3	4 773,1	16 067,4

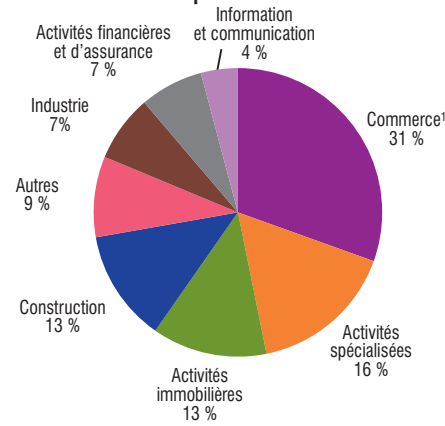
Champ : France.
Source : DGFIP.

2. Impôt sur les sociétés brut et créances d'impôts selon la taille des entreprises pour 2014



Champ : France.
Source : DGFIP.

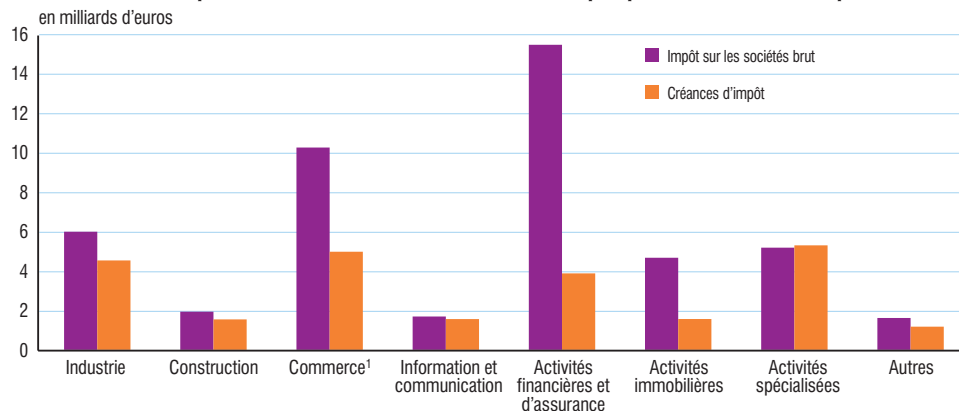
3. Répartition des entreprises redevables par secteur d'activité pour 2014



1. Commerce : commerce de détail, commerce de gros, transports, hébergement et restauration.

Champ : France.
Source : DGFIP.

4. Montants de l'impôt sur les sociétés et des créances d'impôt par secteur d'activité pour 2014



1. Commerce : commerce de détail, commerce de gros, transports, hébergement et restauration.

Champ : France.
Source : DGFIP.

3.11 Vision globale sur la fiscalité directe portant...

La **fiscalité directe** dont les entreprises sont redevables représente en 2014 près de 113 milliards d'euros, soit 4,7 % du PIB. Cette proportion est en légère diminution par rapport à 2013 (4,8 %).

Cette fiscalité se caractérise par la multiplicité des régimes d'imposition et des bases fiscales taxées. Elle est notamment assise sur le résultat de l'activité (impôt sur les sociétés, impôt sur le revenu), sur le capital (cotisation foncière des entreprises (CFE), taxe foncière, imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux, etc.), sur la masse salariale (taxe sur les salaires), sur le chiffre d'affaires (contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S)) et sur la valeur ajoutée (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)).

L'évolution des montants recouverts entre 2013 et 2014 résulte principalement des modifications d'ordre législatif intervenues sur la période. Ainsi, la baisse de 1,7 milliard d'euros sur la taxation des résultats est directement issue de l'augmentation du taux de calcul du montant du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) dont le taux a été porté de 4 à 6 % de la masse salariale de l'année située en deçà de 2,5 fois le Smic.

La hausse des recettes tirées de la taxe sur les bureaux (TSB) résulte de la fin de l'exonération des opérations de démolition/reconstruction depuis le 1^{er} janvier 2014, la période de lissage des hausses de tarif induites

par la réforme de 2011 ayant également pris fin à cette même date.

La diminution d'environ 300 millions d'euros de la recette des taxes perçues au profit des chambres de commerce et d'industrie (CCI) est la conséquence de la décision du comité interministériel de modernisation de l'action publique du 17 juillet 2013 de reverser au budget de l'État 20 % de la taxe payée directement par les entreprises auprès des CCI en 2014.

La progression de la taxation de la valeur ajoutée (hors TVA allouée au budget de l'État) provient de la forte augmentation en 2014 de la fraction de TVA affectée à la Sécurité sociale, la part allouée évoluant de 5,88 % à 7,87 %, ce qui représente une recette de plus de 3 milliards d'euros. Cette opération a conduit à transférer à la Sécurité sociale le total des recettes relatives à la révision du quotient familial et à la fiscalisation des cotisations employeurs aux contrats de complémentaire santé et à compenser la baisse du taux de cotisation patronale « famille », annoncée dans le cadre de la réforme des retraites.

Concernant la répartition par affectataire, les recettes des collectivités locales ont augmenté à la suite du changement de statut de la société du Grand Paris. Auparavant classée au sein des organismes divers d'administration centrale (ODAC), cette structure est désormais considérée comme une collectivité locale. ■

Définitions

Impôt direct : un impôt direct est un impôt supporté et payé par la même personne (exemple : impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés). Le redevable économique et le contribuable sont alors confondus. Pour plus de définitions concernant cette fiche, voir *annexe Glossaire*.

...sur les entreprises 3.11

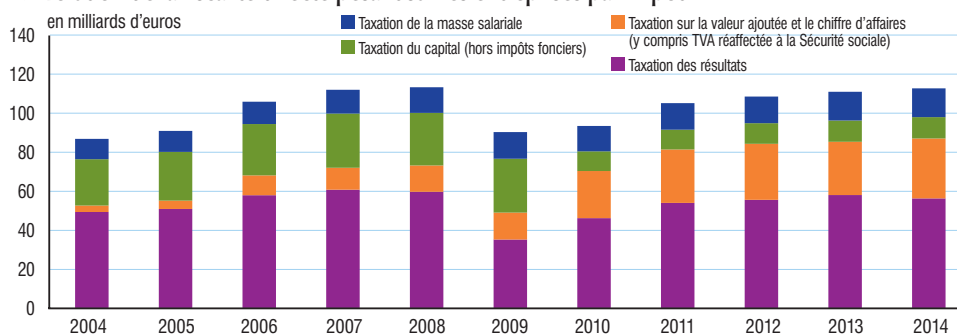
1. Répartition de la fiscalité pesant sur les entreprises en 2014

	en millions d'euros	
	2013	2014
Taxation de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaires	17 811	18 341
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	12 225	12 895
Contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S)	5 586	5 446
Taxation des résultats	58 009	56 291
Impôt sur les sociétés (IS)	50 216	48 864
Impôt sur le revenu (IR)	7 793	7 427
Taxation du capital	10 932	10 972
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	5 908	6 162
Taxe professionnelle (TP)	169	161
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)	1 206	1 272
Imposition forfaitaire sur les pylônes	244	214
Taxes perçues au profit des CCI	1 323	1 014
Taxe perçue au profit des Chambres des métiers	233	237
Droits d'enregistrements applicables aux entreprises (DE)	495	438
Taxe sur les véhicules de sociétés (TVS)	876	827
Taxe sur les bureaux	478	647
Taxation de la masse salariale	14 762	14 782
Taxe sur les salaires (TS)	13 127	13 108
Taxe d'apprentissage (TA)	1 582	1 620
Autres prélèvements sur la masse salariale	53	54
Ensemble	101 514	100 386

Champ : France.

Sources : Insee, comptes nationaux et DGFIP.

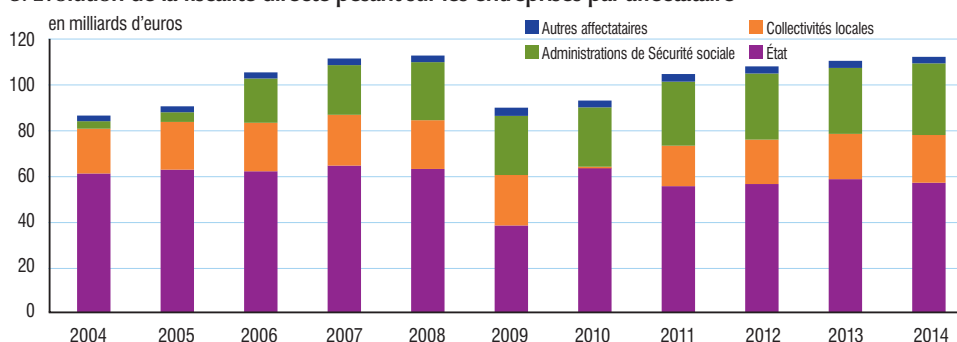
2. Évolution de la fiscalité directe pesant sur les entreprises par impôt



Champ : France.

Sources : Insee, comptes nationaux et DGFIP.

3. Évolution de la fiscalité directe pesant sur les entreprises par affectataire



Champ : France.

Note : les séries ont été rétropolées à la suite du changement de statut de la société du Grand Paris, comptabilisée depuis 2014 parmi les collectivités locales.

Sources : Insee, comptes nationaux et DGFIP.

3.12 Financement des PME

D'après les données du **Service central des risques**, utilisant la définition des catégories d'entreprise de la loi de modernisation de l'économie (LME), les encours de crédit mobilisés accordés aux PME sont de 374,0 milliards d'euros à fin décembre 2015 (soit près de 45 % du total des encours mobilisés), en hausse de 2,0 % par rapport à décembre 2014. Pour les autres catégories d'entreprise, les encours de ce même type de crédit augmentent sur la même période, de 2,9 % pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de 6,0 % pour les grandes entreprises (GE).

Les catégories retenues ici isolent de l'ensemble des entreprises, dans une rubrique « divers SCI », certaines **sociétés civiles immobilières** (SCI) et les entreprises qui n'ont pas pu être classées en fonction des critères LME. Les encours de crédit mobilisés accordés à ces entreprises représentent 144,8 milliards d'euros à fin décembre 2015 (17 % du total). Cette composante du total des encours mobilisés est la plus dynamique sur l'année 2015, avec une croissance de 6,6 %.

L'ensemble des activités immobilières représente plus du quart de l'encours de crédit mobilisé par les PME (102,7 milliards d'euros). Viennent ensuite le commerce et la réparation automobile (56,7 milliards), l'agriculture, la sylviculture et la pêche (46,2 milliards) et l'industrie (40,9 milliards).

Pour leurs besoins d'exploitation, les PME font appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des lignes de crédit pouvant être utilisées au cours de l'année. En 2015, 38 % des PME déclarent chaque trimestre avoir formulé une demande de lignes de crédit. Les nouvelles demandes

de crédit – hors tirage sur des lignes de crédit préalablement accordées – restent stables. Elles concernent 23 % des PME pour les crédits d'investissement et 7 % des PME pour les crédits de trésorerie, au quatrième trimestre 2015. L'accès au crédit de trésorerie s'améliore nettement sur un an : 84 % des PME obtiennent totalement ou en grande partie les crédits demandés (contre 80 % au quatrième trimestre 2014). Comme en 2014, l'accès au crédit d'investissement reste à un niveau élevé : 94 % des PME obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les financements souhaités. L'autocensure paraît marginale : seulement 1 % des PME indiquent ne pas demander de crédit en raison d'une crainte d'un refus du banquier.

Les indications données par le Conseil des gouverneurs de la BCE sur la trajectoire future des taux d'intérêt directeurs et une politique monétaire réactive ont permis une baisse du taux des crédits aux PME (hors microentreprises) de 20 points de base par rapport à fin 2014, pour atteindre 1,7 % en décembre 2015. L'écart par rapport aux taux appliqués aux grandes entreprises – présentant généralement des niveaux de risque plus faibles – se réduit en fin d'année, à 50 points de base.

La « cotation Banque de France » permet de ventiler le total des encours mobilisés par **classes de risque**. Cette cotation est une appréciation de la Banque de France sur la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers à un horizon de trois ans. La part des crédits mobilisés par les PME qui bénéficient des meilleures cotes (ensemble des cotes 3 et 4) évolue peu en 2015 par rapport à 2014, passant de 53,6 % à 53,1 %. ■

Définitions

Service central des risques de la Banque de France : il recense chaque mois les encours de crédit consentis par les établissements de crédit à chaque entreprise – au sens d'unité légale –, au-delà du seuil de 25 000 euros depuis janvier 2006. Ces encours comprennent les crédits mobilisés, effectivement distribués et les crédits mobilisables, part non consommée des lignes de crédit.

Société civile immobilière (SCI) : société non commerciale, soumise au droit civil, ayant un objet immobilier. Une entreprise commerciale ou industrielle détenant des biens immobiliers peut séparer la gestion de ses biens immobiliers de son activité commerciale ou industrielle en créant une SCI. Ces sociétés apparaissent ici lorsque les liens avec les entreprises dont elles assurent la gestion des biens immobiliers n'ont pu être établis ou lorsqu'il s'agit de sociétés de gestion patrimoniale de particuliers sans lien avec une entreprise industrielle ou commerciale. Les **classes de risque** sont les suivantes : cote 3 : situation financière particulièrement satisfaisante, voire excellente pour la cote 3++ ; cote 4 : situation financière satisfaisante, mais avec certains éléments d'incertitudes et de fragilité ; cote 5 : situation financière présentant des signes de fragilité ; cote 6 : situation financière très déséquilibrée ; cote 7 : incident de paiement ; cotes 8/9 : paiements irréguliers menaçant la pérennité de l'entreprise.

Financement des PME 3.12

1. Encours de crédit aux entreprises résidentes en 2015

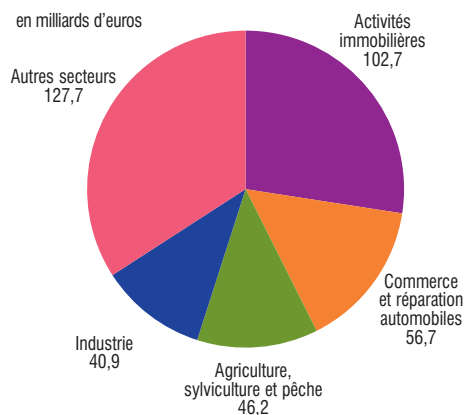
encours en milliards d'euros, évolutions en %

	Nombre d'entreprises	Crédits mobilisés		Crédits mobilisés et mobilisables	
		Encours	Évolution déc. 2015/déc. 2014	Encours	Évolution déc. 2015/déc. 2014
PME	1 080 402	374,0	2,0	421,8	1,9
ETI	5 708	251,5	2,9	314,6	3,0
GE	251	84,5	6,0	212,0	5,4
Ensemble hors divers SCI	1 086 361	709,9	2,8	948,4	3,1
Divers SCI	520 133	144,8	6,6	153,9	7,6
Ensemble	1 606 494	854,7	3,4	1 102,3	3,7

Champ : France, y compris entrepreneurs individuels. Entreprises ayant contracté un crédit de plus de 25 000 euros auprès d'un établissement de crédit français.
Source : Banque de France.

2. Crédits mobilisés par secteurs par les PME en 2015

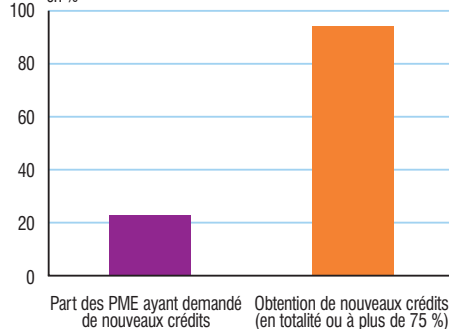
en milliards d'euros



Champ : France, PME.
Source : Banque de France.

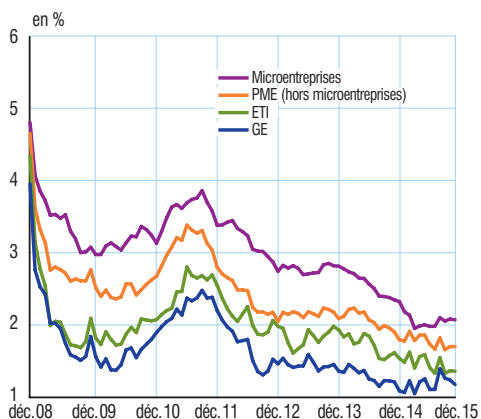
3. Demande et obtention de nouveaux crédits d'investissement par les PME au quatrième trimestre 2015

en %



Champ : France, PME avec une autonomie de décision en matière de demande de crédit.
Note : hors utilisation de lignes de crédits obtenues précédemment.
Source : Banque de France.

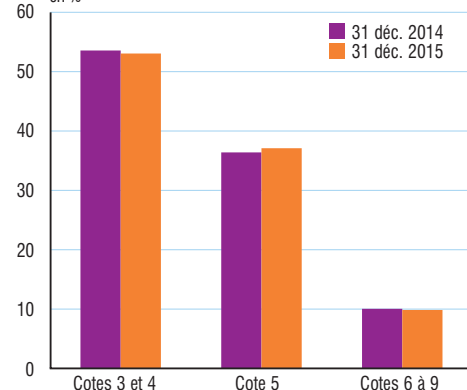
4. Taux des crédits aux entreprises



Champ : France.
Source : Banque de France.

5. Répartition des encours de crédit mobilisés par les PME par classe de risques

en %



Champ : France, PME hors entrepreneurs individuels.
Source : Banque de France.

3.13 Délais de paiement

En 2014, la baisse tendancielle des **délais de paiement**, observée depuis la mise en place de la réglementation en janvier 2009, marque une pause tant du côté clients que du côté fournisseurs. Le **délai client** s'établit en moyenne à 44 jours de chiffre d'affaires, soit près d'un jour de plus qu'en 2013, tandis que le **délai fournisseur** est quasiment stable à 58 jours d'achats. Les entreprises continuent donc à payer leurs fournisseurs nettement plus tard qu'elles ne sont payées par leurs clients, avec un effet positif sur leur trésorerie au détriment de celle de leurs fournisseurs. Comme le poids des créances clients est légèrement supérieur à celui des dettes fournisseurs sur l'ensemble des entreprises, le **solde commercial** s'est globalement dégradé, générant un besoin de financement des entreprises de 1,5 jour de chiffre d'affaires en 2014, soit près d'un jour de plus qu'en 2013.

Environ quatre entreprises sur dix ont réduit conjointement leurs délais clients et fournisseurs entre 2013 et 2014, tandis que plus d'une sur cinq ont vu augmenter les deux. Ces divergences perdurent quand on élargit l'horizon temporel à la période 2009-2014.

Ces résultats globaux masquent des disparités structurelles. Avec un pouvoir de marché important, les grandes entreprises de 5 000 salariés ou plus ont toujours les délais de paiement fournisseurs les plus élevés à 76 jours en moyenne (2 jours de plus qu'en 2013). De plus, elles sont les seules à dégager une trésorerie positive de leurs délais de paiement ; leur solde commercial, écart entre créances clients et dettes fournisseurs mesuré en nombre de jours de chiffre d'affaires, est de -21 jours (-22 jours en 2013). Ce solde commercial augmente chez les entreprises de moins de 250 salariés, 9 jours en moyenne pour l'ensemble de ces entreprises contre 8 jours en 2013, traduisant ainsi une dégradation de leur trésorerie, tandis que celui des entreprises de 250 salariés ou plus s'améliore légèrement (1 jour contre 2 en 2013).

Les évolutions sont également contrastées selon les secteurs d'activité dont les cycles de production et la composition de la clientèle diffèrent. Les

entreprises en **B to C** sont souvent payées par le consommateur immédiatement ou rapidement (les trois quarts en moins de 8 jours en moyenne) ; mais elles ne paient pas pour autant leurs fournisseurs aussi vite (seulement un quart le font dans les 16 jours et la moitié d'entre elles en plus de 35 jours). Elles alimentent ainsi leur trésorerie, avec un solde commercial moyen de -19 jours de chiffre d'affaires. Ainsi, le commerce de détail et l'hébergement-restauration bénéficient de délais clients avoisinant 9 jours en moyenne mais règlent leurs fournisseurs respectivement à 44 jours et à 66 jours en moyenne. Cependant, un quart des entreprises en **B to C** présentent un solde commercial supérieur à -1 jour, notamment parce que de nombreuses entreprises dans les services aux particuliers réalisent peu d'achats interentreprises et ont donc des dettes fournisseurs faibles.

Les entreprises en **B to B** supportent des délais clients et fournisseurs beaucoup plus élevés. Ce sont les secteurs des services aux entreprises, de l'information-communication et de la construction qui connaissent les délais les plus longs, avec respectivement 79, 74 et 66 jours de chiffre d'affaires pour les délais clients et 82, 108 et 75 jours achats pour les délais fournisseurs. La moitié des entreprises du **B to B** attendent 33 jours pour être payées et règlent leurs fournisseurs à plus de 37 jours. Ce report apparent du délai client sur les délais fournisseurs masquent des divergences sectorielles. Si l'écart entre les délais clients et délais fournisseurs est faible dans le commerce de gros (1 jour) et les services aux entreprises (3 jours) et modéré dans la construction (9 jours), il est important dans les autres secteurs d'activité : information-communication (34 jours), transports (18 jours), immobilier (20 jours), industrie (16 jours).

In fine le solde commercial est positif pour le **B to B**, avec un besoin de financement moyen de 8 jours de chiffre d'affaires (contre 7 jours en 2013) ; le solde commercial d'un quart des entreprises est supérieur à 41 jours, mais en revanche un quart est en dessous de -10 jours. ■

Définitions

Délai de paiement, délai client, délai fournisseur, solde commercial net, **B to B**, **B to C**, médiane, quartile : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Forte hétérogénéité des délais de paiement entre entreprises », in *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », édition 2014.
- Observatoire des délais de paiement, Rapport annuel 2015, Banque de France.

Délais de paiement 3.13

1. Délais clients, fournisseurs et interentreprises moyens en 2014

	Délais clients (en jours de chiffre d'affaires)		Délais fournisseurs nets (en jours d'achats)		Solde commercial net (en jours de chiffre d'affaires)	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Ensemble	43,2	44,1	57,2	57,6	0,8	1,5
<i>B to B (business to business)¹</i>	50,9	52,0	60,0	60,3	6,7	7,6
<i>B to C (business to consumer)²</i>	17,0	17,5	47,9	48,6	-19,1	-19,3
Moins de 10 salariés	46,0	47,4	56,7	56,3	5,6	7,2
10 à 249 salariés	49,4	50,2	54,0	54,3	8,5	9,2
250 à 4 999 salariés	40,7	40,0	51,8	52,0	1,7	1,1
5 000 salariés ou plus	31,3	34,3	73,8	75,5	-22,2	-20,6

1. Activités d'une entreprise visant principalement une clientèle d'entreprises.

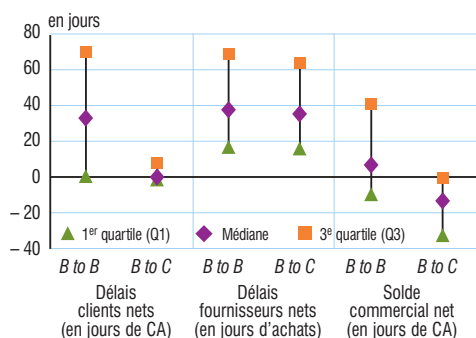
2. Activités d'une entreprise visant principalement une clientèle de particuliers.

Champ : France, entreprises profilées et unités légales des secteurs principalement marchands non financiers et non agricoles, hors unités assujetties au BNC, micro-entreprises au sens fiscal et micro-entrepreneurs.

Note : délais nets des avances et acomptes versés et reçus.

Source : Insee, Esane (données individuelles).

2. Dispersion des délais clients, fournisseurs et du solde commercial en 2014

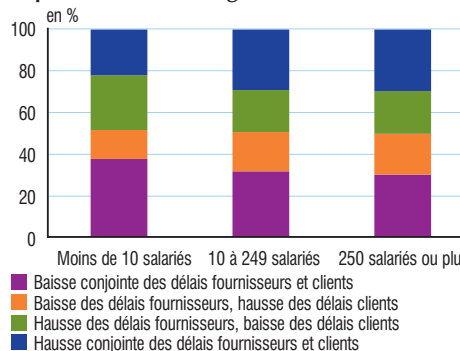


Champ : France, entreprises profilées et unités légales des secteurs principalement marchands non financiers et non agricoles, hors unités assujetties au BNC, micro-entreprises au sens fiscal et micro-entrepreneurs.

Note : délais nets des avances et acomptes versés et reçus.

Source : Insee, Esane (données individuelles).

3. Évolution des délais fournisseurs et clients par taille d'unité légale entre 2013 et 2014

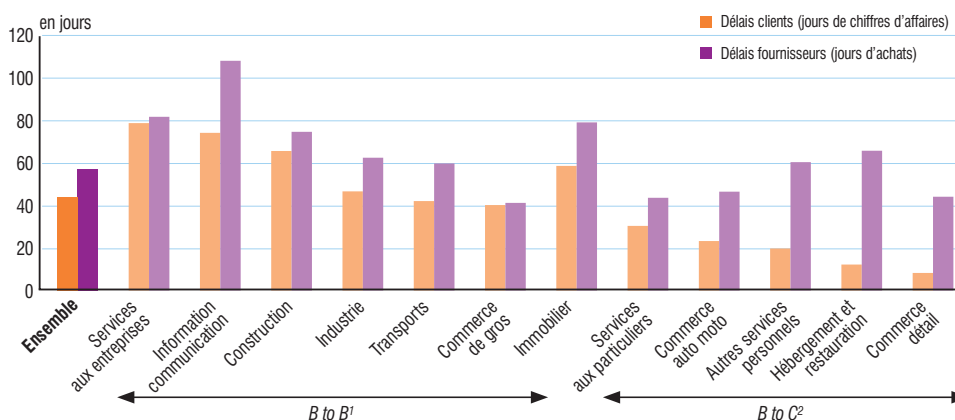


Champ : France, entreprises profilées et unités légales des secteurs principalement marchands non financiers et non agricoles, hors unités assujetties au BNC, micro-entreprises au sens fiscal et micro-entrepreneurs.

Note : délais nets des avances et acomptes versés et reçus.

Source : Insee, Esane (données individuelles).

4. Délais de paiement selon le secteur d'activité en 2014



1. Activités d'une entreprise visant principalement une clientèle d'entreprises.

2. Activités d'une entreprise visant principalement une clientèle de particuliers.

Champ : France, entreprises profilées et unités légales des secteurs principalement marchands non financiers et non agricoles, hors unités assujetties au BNC, micro-entreprises au sens fiscal et micro-entrepreneurs.

Note : délais nets des avances et acomptes versés et reçus.

Source : Insee, Esane (données individuelles).